



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

AGRI • NUMÉRO 030 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 15 novembre 2016

—
Président

M. Pat Finnigan

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le mardi 15 novembre 2016

•(0845)

[Français]

Le président (M. Pat Finnigan (Miramichi—Grand Lake, Lib.)): Bienvenue à toutes et à tous.

[Traduction]

Nous poursuivons notre étude sur le cadre stratégique pour l'agriculture.

Allez-y, monsieur Anderson.

M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Je tenterai d'être bref, mais j'aimerais faire une suggestion.

Je crois que les membres conviendront que, si possible, la semaine prochaine, nous devrions réserver une heure lors d'une de nos séances, peut-être celle de mardi, pour entendre les éleveurs de l'Alberta qui ont été touchés par le cas de tuberculose découvert dans la province. Ce serait simplement pour les entendre nous parler des conséquences, de ce qu'ils entendent sur la question et de ce à quoi l'on s'attend d'eux au cours des prochains mois.

J'aimerais savoir si le Comité est d'accord pour réserver une heure à cette fin.

Le président: Les membres sont-ils d'accord?

Des voix: D'accord.

Le président: Les membres sont d'accord. Donc, le 22...

M. Bev Shipley (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Le 22, nous aurons une séance d'information en compagnie d'éleveurs sur le cas de tuberculose.

Le président: D'accord.

Et vous pouvez communiquer avec... concernant ceux qui viendront témoigner.

M. David Anderson: Oui. D'accord. Je tiens à remercier les membres du Comité pour leur coopération.

Le président: Merci, monsieur Anderson.

Revenons maintenant à l'objet de la présente séance. J'aimerais souhaiter la bienvenue à Carla Ventin, vice-présidente, Affaires gouvernementales fédérales, Produits alimentaires et de consommation du Canada; ainsi qu'à Sylvie Cloutier, présidente, et à François Couture, conseiller principal, Innovation, Conseil canadien des transformateurs alimentaires.

[Français]

Bienvenue.

[Traduction]

Nous entendrons d'abord l'exposé de Mme Ventin.

Madame, vous avez la parole pour 10 minutes.

Mme Carla Ventin (vice-présidente, Affaires gouvernementales fédérales, Produits alimentaires et de consommation du

Canada): Au nom de Produits alimentaires et de consommation du Canada et des entreprises membres que nous représentons, je tiens à remercier le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de nous avoir fourni l'occasion de donner notre point de vue sur le prochain cadre stratégique pour l'agriculture.

Les PACC forment la plus grande association de l'industrie au Canada et représentent des entreprises qui fabriquent et distribuent la majeure partie des produits alimentaires, des boissons et des produits de consommation que l'on trouve aujourd'hui dans les magasins, restaurants et foyers.

Nos entreprises membres ouvrent un marché important aux agriculteurs, offrent des possibilités d'investissement dans l'infrastructure locale et fournissent d'innombrables emplois directs et indirects qui contribuent de façon considérable à la durabilité économique des collectivités canadiennes. Nos membres forment une communauté véritablement nationale et procurent des emplois de qualité aux Canadiens des régions urbaines et rurales dans plus de 170 circonscriptions fédérales du pays.

Les transformateurs de produits alimentaires sont en fait le plus important employeur du secteur manufacturier canadien et emploient environ 300 000 Canadiens dans plus de 6 000 installations dispersées dans toutes les régions du pays. La transformation alimentaire emploie plus de gens que les secteurs automobile et aérospatial réunis.

Le potentiel de croissance de notre industrie est énorme. Selon M. Dominic Barton, président du Conseil consultatif en matière de croissance économique, l'alimentation deviendra l'un des plus grands secteurs d'activité commerciale au monde. M. Barton croit que le Canada réunit toutes les qualités requises pour être un chef de file mondial en production alimentaire.

Les transformateurs de produits alimentaires du Canada ont de nombreuses raisons d'être optimistes. Pour la première fois, en juillet dernier, la transformation alimentaire a été reconnue comme une priorité lors de la réunion annuelle des ministres de l'agriculture et de l'agroalimentaire fédéral, provinciaux et territoriaux. Le budget fédéral de 2016 reconnaît aussi pour la première fois la transformation de produits alimentaires comme un important moteur de l'économie canadienne. Le gouvernement s'est engagé à diversifier les activités du Canada et à promouvoir la production à valeur ajoutée par rapport aux produits de base, un engagement important. Nous espérons que les futurs programmes gouvernementaux, tels que le cadre stratégique pour l'agriculture, en tiendront compte.

Nous continuons cependant de faire face à différents problèmes, notamment le manque de reconnaissance de l'importance et du potentiel de notre secteur. Pour l'heure, environ 5 % seulement des dépenses ministérielles globales d'Agriculture et Agroalimentaire Canada sont affectées au secteur de la transformation alimentaire. Vous avez bien compris: 5 % seulement. Et ce pourcentage est encore plus faible dans le cadre stratégique Cultivons l'avenir 2. Cela signifie que la majeure partie des fonds du ministère réservés à l'aide financière dans des domaines comme la recherche et les programmes, qui sont essentiels à notre secteur, exclut la transformation alimentaire.

Selon les propres statistiques du ministère, le Canada accuse du retard sur ses concurrents pour ce qui est de l'investissement dans les installations de transformation alimentaire, les technologies avancées et la recherche et le développement. Nous savons aussi que le Canada importe davantage d'aliments transformés qu'il n'en exporte.

Le prochain cadre stratégique pour l'agriculture devra accorder plus d'attention au secteur de la transformation des produits alimentaires et des boissons, et prévoir un soutien aux priorités suivantes: un, l'investissement de capitaux et l'intégration de nouvelles technologies; deux, l'innovation et la recherche; et trois, un accès significatif aux marchés internationaux.

Concernant la première priorité, l'investissement de capitaux et l'intégration de nouvelles technologies, j'aimerais attirer l'attention du Comité sur un rapport publié en 2014 par KPMG intitulé *Évaluation de l'état de préparation à l'automatisation et à la robotique du secteur de la transformation des aliments et boissons au Canada*. Selon ce rapport, les transformateurs canadiens d'aliments et de boissons ont du retard sur leurs concurrents européens et américains en matière d'automatisation et de robotique. Les coûts figurent parmi les principaux obstacles.

La difficulté est de taille, car les transformateurs de produits alimentaires exigent de l'équipement et des installations modernes pour être productifs, novateurs et compétitifs au Canada et à l'étranger. D'autres pays livrent une concurrence féroce pour obtenir des investissements. Le Canada doit donc se mettre de la partie pour que nous puissions conserver et augmenter nos emplois à valeur ajoutée au pays.

Nous appuyons l'excellent travail et la recommandation de la Table ronde de l'industrie de la transformation des aliments pour la création d'un fonds d'investissement unique à l'intention des transformateurs de produits alimentaires. Selon la proposition de la Table ronde, une somme de 500 millions de dollars serait investie sur cinq ans dans un fonds d'innovation alimentaire afin de fournir des incitatifs pour moderniser l'empreinte de notre industrie. Nous sommes également encouragés par l'engagement du gouvernement fédéral à investir 160 millions de dollars dans l'innovation par l'entremise d'un fonds d'investissement pour l'agroalimentaire à valeur ajoutée.

L'innovation et la recherche, notre deuxième priorité, sont essentielles à la compétitivité des transformateurs de produits alimentaires canadiens. Au Canada, en transformation alimentaire, la R-D suscite peu d'investissements. Il nous faut donc attirer chez nous des entreprises de R-D, comme le font les Pays-Bas. La recherche financée par le gouvernement revêt aussi une importance capitale. Or, la grande majorité des projets de recherche financés par le public en cours au ministère excluent le secteur de la transformation alimentaire.

● (0850)

Nous devons investir dans des projets axés sur la science afin de créer des avantages concurrentiels et d'aider à répondre aux besoins changeants des consommateurs, tant au Canada qu'à l'étranger. La recherche est nécessaire, à la fois dans le domaine du développement de produits et de la technologie. Les consommateurs veulent, par exemple, des aliments qui restent frais plus longtemps et qui se transportent bien. Ils veulent aussi des produits ayant des profils nutritionnels et des ingrédients adaptés à leurs préférences. En outre, il existe une certaine demande pour de plus petits emballages qui produisent moins de déchets et peuvent être recyclés ou compostés. En ce qui concerne l'équipement, pourquoi importons-nous d'Europe la presque totalité de notre matériel de transformation des aliments? Pourquoi ne pas effectuer la recherche d'avant-garde au Canada pour créer la technologie nécessaire et transformer les aliments de façon plus efficace, tout en réduisant les déchets et la consommation d'eau et d'énergie?

Concernant notre troisième priorité, un accès significatif aux marchés internationaux, notre déficit commercial relatif aux aliments transformés montre à quel point il est nécessaire d'augmenter l'aide financière pour permettre d'accéder de façon significative aux marchés internationaux. De là l'importance des accords commerciaux, comme celui conclu récemment avec l'Union européenne. Toutefois, le cadre de financement actuel aide peu les entreprises à vendre leurs produits à valeur ajoutée sur le marché mondial. Il faut disposer de plus de ressources et rediriger notre attention pour que toute la chaîne de valeur en bénéficie.

Tous ces points nous amènent à la question principale, à savoir pourquoi le Canada a tant de retard dans l'investissement de capitaux et la R-D. L'un des facteurs contributifs est que le Canada n'est pas considéré comme un endroit intéressant pour investir. Le récent rapport du Conseil consultatif en matière de croissance économique souligne que la réglementation canadienne rebute les investisseurs. Dans un autre rapport récent que nous avons préparé en collaboration avec Manufacturiers et Exportateurs du Canada, on souligne que le milieu réglementaire canadien offre moins de soutien et devient plus coûteux par rapport à 2014. Notre industrie demeure confrontée à des règlements désuets qui rendent difficiles toute innovation et toute compétition dans l'industrie. Il est urgent de moderniser la réglementation pour encourager les entreprises à mener des activités de fabrication au Canada, à prendre de l'expansion et à lancer de nouveaux procédés et produits novateurs. Le programme d'innovation et de croissance du gouvernement doit reposer sur un cadre réglementaire moderne.

Pendant que les règlements dépassés continuent de s'accumuler, nous sommes confrontés à une série de nouveaux règlements et aux interventions du gouvernement. Nous félicitons le gouvernement pour son approche exhaustive visant l'ensemble de la société afin d'améliorer la santé des Canadiens. Cependant, ces changements profonds et sans précédent exigeront des investissements et ressources sans précédent, dans un délai sans précédent. La Stratégie en matière de saine alimentation du gouvernement modifiera notre façon de transformer, de conditionner et de mettre en marché nos produits. Ce paysage changeant bouleversera en très peu de temps l'ensemble du secteur canadien de la transformation alimentaire et cela entraînera des coûts.

Selon Santé Canada, une des modifications prévues dans le domaine de l'étiquetage, soit la révision du tableau de la valeur nutritive, coûtera plus de 500 millions de dollars. Il importe de souligner que ce sont là des sommes qui ne serviront pas à l'investissement de capitaux ni à la R-D. D'une part, on demande à notre industrie de grandir, d'investir et d'innover, et d'autre part, nous sommes confrontés à des changements monumentaux qui auront un effet sur chaque facette de nos activités.

Il est également important d'inclure l'industrie des produits alimentaires et des boissons dans les consultations sur la transformation du milieu alimentaire au Canada, mais l'industrie a été tenue à l'écart des consultations en personne qui se déroulent sur le Guide alimentaire canadien, ce que nous considérons comme une occasion perdue. Bien que nous ayons accès à la consultation en ligne, comme 30 millions de Canadiens, le questionnaire lui-même est biaisé, contient des questions fermées et laisse entendre que les aliments transformés n'ont pas leur place dans une alimentation saine. Nous ne désirons rien d'autre que de mobiliser nos connaissances et nos ressources pour aider le gouvernement à élaborer et à promouvoir un Guide alimentaire canadien moderne et fondé sur la science.

Nous demandons au Comité de prévoir une aide financière pour notre industrie dans le prochain cadre stratégique pour l'agriculture afin de faciliter notre transition vers un nouvel environnement sans précédent. Pour créer un milieu plus favorable à l'investissement, il est important que le gouvernement modernise les règlements en vigueur à Santé Canada et à l'Agence canadienne d'inspection des aliments avant d'en ajouter de nouveaux; qu'il mène une analyse économique exhaustive des changements proposés par Santé Canada en examinant notamment leur incidence, non seulement sur les transformateurs alimentaires, mais aussi sur les consommateurs et les agriculteurs; et qu'il adopte une approche coopérative en prévoyant des consultations avec tous les groupes.

Le Canada a le potentiel de devenir un chef de file mondial en transformation alimentaire, et les travaux du présent comité seront d'une extrême importance à cet égard. Merci de nous avoir fourni l'occasion d'exprimer le point de vue des PACC.

• (0855)

Le président: Merci, madame Ventin.

Nous allons maintenant entendre la présidente du Conseil canadien des transformateurs alimentaires.

Madame Cloutier, vous avez la parole pour 10 minutes.

Mme Sylvie Cloutier (présidente, Conseil canadien des transformateurs alimentaires): Merci, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité, de nous avoir invités à comparaître devant vous aujourd'hui. Je suis Sylvie Cloutier. Je suis la PDG du Conseil de la transformation alimentaire du Québec et la présidente du Conseil canadien des transformateurs alimentaires. Je suis ici aujourd'hui avec François Couture, conseiller principal et expert en innovation alimentaire.

Le Conseil canadien des transformateurs alimentaires, la CCTA, est une alliance de toutes les associations provinciales de transformateurs alimentaires qui représente plus de 1 500 entreprises canadiennes de toutes les régions du Canada, allant de petites entreprises appartenant à des intérêts indépendants et privés à de grandes sociétés publiques.

L'industrie des aliments et des boissons est le plus important secteur manufacturier au Canada et dans de nombreuses provinces. Le secteur emploie 300 000 Canadiens partout au pays, ce qui en fait le plus important employeur dans le secteur manufacturier national.

Il expédie plus de 90 milliards de dollars de marchandises chaque année.

Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, monsieur le président, je vais continuer mon exposé en français.

• (0900)

[Français]

L'industrie de la transformation des aliments est le principal client des producteurs agricoles canadiens. Par exemple, au Québec, le secteur manufacturier alimentaire achète et transforme plus de 70 % de la production agricole de cette province. L'industrie alimentaire ajoute de la valeur aux produits agricoles, crée des emplois, génère des revenus et contribue de façon importante à la société.

L'ouverture des marchés, la concurrence de plus en plus féroce, l'intégrité des aliments, les importants changements réglementaires prévus, l'habileté à répondre aux demandes des consommateurs et aux tendances santé et autres, tout en assurant la capacité de nos entreprises à innover, sont les défis auxquels l'industrie est confrontée.

De plus, la pression financière sur nos entreprises alimentaires, qui s'ajoute à la précarité de certaines, réduit leur capacité à rivaliser, à innover et à croître.

Comme vous l'avez sans doute déjà entendu, il y aura d'ici 2050 entre 9 et 10 milliards de bouches à nourrir sur la planète. Le Canada a déjà l'enviable réputation d'être le grenier de la planète, mais comment allons-nous maintenir cette renommée et nous positionner comme un leader mondial pour répondre aux multiples demandes? Le Canada doit rapidement adopter une vision et un plan d'action, et le gouvernement a un rôle important de mobilisation et d'appui à jouer face à son industrie alimentaire.

Il est clair que le secteur de la transformation des aliments n'a pas reçu à ce jour sa juste part du financement dans le cadre du programme actuel, Cultivons l'avenir 2. Le secteur de la transformation des aliments est largement sous-représenté, avec à peine 5 % des dépenses globales consacrées aux programmes, à la recherche et à l'innovation. Cette lacune doit être corrigée avec le nouveau cadre stratégique quinquennal et le gouvernement doit être équitable envers son premier secteur manufacturier en importance au Canada en investissant dans l'innovation, la recherche-développement, les nouvelles technologies, les équipements, l'accès aux marchés, l'acquisition d'informations stratégiques et ainsi de suite.

Un investissement massif dans l'industrie de la transformation des aliments assurerait le développement du secteur, le maintien de la valeur ajoutée et des emplois au Canada.

Nous appuyons les grandes orientations définies dans la Déclaration de Calgary, plus particulièrement celles concernant les marchés et le commerce, la science, la recherche et l'innovation et la transformation des produits agricoles et agroalimentaires à valeur ajoutée.

Effectivement, des investissements pour assurer la concurrence de nos entreprises et les aider à mettre leurs produits sur les marchés sont essentiels. La promotion de la réputation du Canada à l'étranger en ce qui concerne la qualité et la salubrité de nos produits est importante, mais elle ne l'est pas autant que l'appui de la part des gouvernements pour soutenir les activités de développement des entreprises telles que les mises à niveau des équipements, l'accès à des informations stratégiques sur les nouveaux marchés, l'accès à de la main-d'oeuvre compétente ou encore l'accès à du capital pour financer des projets d'infrastructures.

Nous croyons que la priorité doit être donnée à la recherche et à l'innovation. Avec l'ouverture des marchés, l'innovation est une composante clé de l'avantage compétitif du secteur. La recherche et l'innovation stimulent la productivité et la compétitivité du secteur agroalimentaire et assureront une croissance ainsi que la pérennité de cette industrie. C'est la seule façon d'agir si nous voulons être un leader mondial et si nous voulons fournir à la planète des produits à valeur ajoutée. Un financement continu dans les domaines des sciences, de la recherche et de l'innovation de la part des secteurs privé et public en vue de favoriser une culture d'innovation au sein de nos entreprises est quelque chose qui est essentiel.

Les PME dans le secteur agroalimentaire canadien de moins de 500 employés représentent 99 % des entreprises, 85 % des emplois, 45 % des dépenses en recherche-développement et 49 % des expéditions.

Nous connaissons tous l'importance des PME et le rôle qu'elles jouent dans la croissance économique, c'est-à-dire le PIB, dans le nombre d'établissements et dans le niveau d'emploi partout au Canada.

Nous avons connu une baisse des investissements en R-D des PME agroalimentaires. Nous nous situons au 22^e rang des pays de l'OCDE en matière de dépenses des entreprises en recherche-développement, tous secteurs confondus.

Pourtant, dans le secteur agroalimentaire, le rôle de l'innovation est essentiel pour la qualité de vie des citoyens. Nous croyons qu'il faudra rapidement élaborer de véritables solutions, en mettant à profit les réseaux qui relient l'agriculture, l'alimentation ainsi que les secteurs de la santé et de l'environnement aux préoccupations de la société.

Les PME du Canada éprouvent de la difficulté à s'approprier à elles seules des outils nécessaires pour innover et mieux concurrencer les autres entreprises à l'échelle mondiale et canadienne. Il faut aider ces entreprises à avoir une diversité de plateformes, d'outils, de ressources, de réseaux et de leviers d'innovation ouverte et collaborative.

Le gouvernement doit renforcer la capacité du secteur agroalimentaire à relever les défis et à cerner les priorités des secteurs émergents en améliorant les activités de transfert de connaissances, tout en encourageant le leadership continu de l'industrie.

Je vous remercie de votre écoute.

• (0905)

Le président: Merci, madame Cloutier.

Nous allons maintenant passer aux questions.

[Traduction]

Monsieur Shipley, vous pouvez commencer.

M. Bev Shipley: Merci beaucoup.

Merci, chers témoins. C'est formidable de vous avoir parmi nous dans le cadre de nos discussions sur le prochain programme Cultivons l'avenir.

Mesdames Ventin et Cloutier, je vais commencer par vous poser une question à toutes les deux. Dans vos exposés, vous avez beaucoup parlé du financement des initiatives, que ce soit la transformation ou les produits de consommation à l'avenir. Vos industries sont toutes les deux importantes et comptent de nombreuses entreprises et de grands employeurs. L'un des points qui ont été soulevés — vos organismes en ont peut-être déjà parlé — est la pénurie de main-d'oeuvre. Vous allez avoir de l'innovation et vous pourrez aller de l'avant et faire prendre de l'expansion aux

marchés et au secteur de la transformation. Pouvez-vous nous exposer très brièvement vos idées sur la marche à suivre pour aller de l'avant? Vous pourriez peut-être nous parler des problèmes de pénurie de main-d'oeuvre auxquelles vous vous heurtez dans vos organismes et de la façon dont nous pourrions envisager, dans le cadre du programme Cultivons l'avenir 3, certaines pistes de solution.

Mme Carla Ventin: Oui, les pénuries de main-d'oeuvre constituent certainement un problème, tant la main-d'oeuvre qualifiée que non qualifiée. Par exemple, les gens doivent pouvoir récolter les pois dans les champs et les congeler rapidement, dans un délai de quelques heures. Si les pois restent dans le camion pendant plus de deux ou trois heures, ils ne sont plus bons et doivent être jetés. C'est un travail qui doit se faire rapidement. Vous ne pouvez pas vous permettre que des gens ne se présentent pas au travail. C'est un problème réel, et c'est un défi partout au pays.

La pénurie de main-d'oeuvre qualifiée est également un problème de taille. Dans le rapport auquel la firme KPMG a fait référence sur l'automatisation et la robotique, ce que j'ai trouvé intéressant, c'est qu'il n'y avait pas que le coût de la mise en oeuvre de cette technologie pour les transformateurs alimentaires canadiens; il faut également trouver les bonnes personnes qui possèdent les compétences voulues pour mettre en place cette technologie. Vous ne vous procurez pas cette technologie sur les tablettes. Elle doit être restructurée et intégrée, et nous avons besoin de ces compétences.

Mme Sylvie Cloutier: J'ajouterais simplement que dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires, comme vous le savez sans doute, tous les secteurs manufacturiers étaient exclus. À l'heure actuelle, nous avons dans les champs des travailleurs chargés de la production, mais ils ne peuvent pas s'occuper de la transformation des aliments. Ils travaillent conjointement, mais au moment des récoltes, nous n'avons pas suffisamment d'employés dans le secteur de la transformation. Nous devons exclure la transformation alimentaire de...

M. Bev Shipley: Je vais manquer de temps, mais je veux donner suite à cette discussion.

Je vais rencontrer quelques personnes après la réunion et, je pense que, par l'entremise de Cultivons l'avenir 3, nous devons intégrer une façon de discuter avec nos jeunes de la disponibilité de métiers qualifiés dans le secteur agricole. J'espère qu'à une certaine étape du programme Cultivons l'avenir 3, nous aurons des mesures pour promouvoir les emplois pour les travailleurs qualifiés. Nous allons devoir régler la pénurie de main-d'oeuvre non qualifiée par l'entremise du Programme des travailleurs étrangers temporaires ou le programme de travailleurs saisonniers, mais ces métiers qualifiés existent, et les gens ne pensent pas que l'agriculture a besoin de travailleurs qualifiés.

Voyez-vous ces emplois comme une occasion, et comment pouvons-nous les intégrer, comment pouvons-nous en faire la promotion, comment pouvons-nous informer nos jeunes par l'entremise de notre système d'éducation de la disponibilité de métiers spécialisés dans le secteur agricole?

Mme Sylvie Cloutier: En ce qui concerne le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire, comme vous le savez sans doute, nous avons un grand nombre d'excellents emplois dans l'industrie de la transformation alimentaire. Dans certaines provinces, il existe des initiatives à l'heure actuelle pour promouvoir les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire, mais il nous faut une stratégie canadienne sur la valorisation.

• (0910)

M. Bev Shipley: Vous voyez-vous prendre part à une stratégie de la sorte?

Mme Sylvie Cloutier: Absolument.

M. Bev Shipley: Madame Ventin?

Mme Carla Ventin: Absolument. Lorsqu'on a des étudiants en génie au Canada, on ne pense pas avoir besoin d'ingénieurs dans une installation de transformation alimentaire pour faire fonctionner la technologie hautement spécialisée et robotique qui est nécessaire et qui le sera de plus en plus si nous voulons rester en affaires.

M. Bev Shipley: L'un des points que vous avez mentionnés dans votre exposé, madame Ventin, est le financement, et nous parlons ici d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Ma question s'adresse à vous deux. Pensez-vous qu'il faut mener des initiatives de financement non seulement avec Agriculture Canada mais aussi avec Industrie Canada? Faites-vous le même genre de demandes ou d'appels à cette entité?

Mme Carla Ventin: Oui. Comme nous l'avons toutes les deux dit dans nos déclarations, seulement environ 5 % du financement d'Agriculture et Agroalimentaire Canada est destiné aux transformateurs alimentaires. Nous traitons toujours avec Industrie Canada et ISDE, et nous avons constaté une nette amélioration, surtout depuis que le sous-ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, John Knubley, est passé à ce ministère et a commencé à parler de l'importance de la transformation alimentaire. Toutefois, le défi auquel nous nous heurtons, c'est qu'on nous renvoie toujours au ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et on nous dit que c'est notre ministère. C'est notre ministère, mais nous obtenons moins de 5 % du financement.

M. Bev Shipley: Quel type de formule examineriez-vous pour ce qui est du financement nécessaire?

Le président: Je vais devoir vous arrêter ici, monsieur Shipley. C'est tout le temps dont nous disposons pour cette question.

[Français]

Monsieur Breton, vous disposez de six minutes.

M. Pierre Breton (Shefford, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci aux témoins d'être ici aujourd'hui.

J'aimerais mentionner que le bureau principal du Conseil canadien des transformateurs alimentaires se trouve dans ma circonscription, à Granby. Je sais que vous représentez des industries très importantes de chez nous, entre autres les Industries Lassonde inc., à Rougemont, Agropur ainsi que les Aliments Ultima, situés à Granby. Ces trois entreprises à elles seules fournissent plus de 2 000 emplois chez nous. On compte quelque 300 000 emplois liés à la transformation agroalimentaire au Canada. C'est une industrie importante au pays, mais aussi chez nous. Votre témoignage est extrêmement important.

Vous avez beaucoup parlé de recherche-développement ainsi que de fonds en innovation et en équipements. Cela m'interpelle beaucoup. Le secteur de la transformation agroalimentaire est tributaire des marchés internationaux. La croissance passe aussi par l'exportation. Il faut avoir accès à de nouveaux marchés à l'échelle internationale.

Que recommanderiez-vous au gouvernement pour renforcer votre compétitivité afin d'avoir un meilleur accès aux marchés internationaux?

J'aimerais entendre la réponse de Mme Cloutier d'abord, puis celle de M. Couture et enfin celle de Mme Ventin, s'ils veulent intervenir.

Mme Sylvie Cloutier: Dans un premier temps, je recommanderais d'améliorer l'accès à l'information.

Nous avons actuellement des occasions avec l'Union européenne. Évidemment, cela se concrétisera le jour où l'accord sera finalisé. L'Institut du Québec a d'ailleurs publié une étude qui confirme que le secteur agroalimentaire est probablement celui qui bénéficiera le plus d'un accès aux marchés européens.

Cela dit, pour avoir accès aux marchés européens, il faut tout d'abord avoir de l'information stratégique sur ces marchés, nous devons aussi avoir accès aux distributeurs à l'échelle mondiale et, enfin, nous devons innover. L'Institut du Québec a d'ailleurs écrit, dans son rapport, que nous allons devoir innover et présenter beaucoup de nouveaux produits qui répondront à ces marchés.

Voulez-vous ajouter quelque chose, monsieur Couture?

M. François Couture (conseiller principal, Innovation, Conseil canadien des transformateurs alimentaires): Même s'il y a des sociétés d'importance au Québec et au Canada, la plupart des PDG avec qui nous travaillons sur le terrain nous disent que, tous les matins, c'est David contre Goliath. Nous demeurons des joueurs relativement petits à l'échelle mondiale. L'innovation fait certainement partie des stratégies importantes que nous devons utiliser pour fournir les aliments de demain.

La situation change très vite sur les marchés et les défis liés à l'exportation sont plus grands. Nos entreprises doivent être en mesure de suivre l'innovation rapide qui a cours sur les marchés.

Le monde numérique est à nos portes. On voit de nouvelles plateformes émerger, par exemple chez Amazon. Cela crée des systèmes de réapprovisionnement des foyers qui sont tout à fait différents de ceux qu'on a connus jusqu'ici. Il faut se positionner en fonction des marchés de demain.

Nos PME et nos grandes entreprises d'ici doivent développer de nouveaux écosystèmes d'innovation pour être en mesure de répondre à ces changements qui sont très rapides et qui ne nous attendront pas.

• (0915)

M. Pierre Breton: Madame Ventin, avez-vous quelque chose à ajouter?

[Traduction]

Mme Carla Ventin: La seule chose que j'ajouterais ici, c'est que nous savons que nous devons exporter pour prendre de l'expansion. C'est absolument essentiel.

À l'heure actuelle, le secrétariat à l'accès aux marchés au ministère a du financement limité. Il est également limité quant à sa portée, à ses ressources et à sa capacité d'accéder à des produits à valeur ajoutée. Il réussit assez bien à accéder au blé et au canola, mais une fois qu'on a un produit qui est mélangé, un produit de boulangerie, un produit farci à la viande ou une tarte, c'est plus difficile.

Ce n'est pas seulement un manque de ressources, car nous avons également besoin d'avoir accès à ces produits. Il est plus difficile et beaucoup plus compliqué d'exporter un produit à valeur ajoutée dans un autre pays.

[Français]

M. Pierre Breton: Je suis content qu'on ait parlé de la question de la pénurie de main-d'oeuvre. M. Shipley en a fait part. C'était l'un des points que je voulais aborder et je vous remercie d'y avoir répondu.

La durabilité environnementale et le changement climatique constituent un nouveau thème dans les priorités. Quelles sont les attentes de vos membres à l'égard de cette nouvelle priorité qui a été incluse dans l'entente de Calgary?

[Traduction]

Mme Carla Ventin: Nos entreprises membres sont bien résolues à protéger et à conserver leurs ressources. Il faut penser aux entreprises membres que nous avons, et un grand nombre d'entreprises font déjà d'énormes progrès pour répondre aux besoins des consommateurs. Ils savent que les consommateurs s'intéressent à des pratiques plus viables sur le plan environnemental, et cela fait partie de leur image de marque.

Ce que je peux vous dire, c'est que nous avons mené quelques sondages auprès de nos entreprises membres sur la viabilité environnementale. En 2011, par exemple, avec les membres qui ont participé au sondage, nous avons découvert que la majorité de nos membres ont des politiques et des pratiques en place pour réduire les déchets et les émissions tout au long du cycle de vie de leur produit.

Nous avons également mené un sondage quelques années plus tard, en 2015. Ce que nous avons découvert en 2015, c'est que 94 % des répondants ont déjà en place des cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le président: Merci, madame Ventin. Nous allons devoir vous interrompre ici.

[Français]

Madame Brosseau, vous avez six minutes.

Mme Ruth Ellen Brosseau (Berthier—Maskinongé, NPD): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier les témoins de leur participation à notre consultation sur le prochain cadre stratégique agricole.

Je suis vraiment contente que nous ayons parlé de la pénurie de main-d'oeuvre. Cela fait plusieurs années que le secteur agricole est vraiment pris en otage. Nous savons tous qu'il faudra produire davantage de nourriture pour nourrir la population croissante. Il y a donc beaucoup de travail à faire à ce chapitre.

Monsieur Couture, vous avez parlé un peu du virage numérique. En juin, j'ai eu la chance d'accompagner le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire lors d'un voyage en Chine. Cela m'a vraiment surpris de voir comment fonctionne le groupe Alibaba. Il n'y a rien de similaire ici, au Canada.

Pouvez-vous nous expliquer comment les choses ont changé? Quels conseils nous donneriez-vous pour saisir cette occasion?

M. François Couture: Nous suivons actuellement les travaux de Niraj Dawar, de l'Université de Western Ontario, à London. Il a fait beaucoup d'avancées pour nous permettre de comprendre un peu ce qui va arriver.

Les plateformes numériques sont détenues par des étrangers: des Américains, des Asiatiques, des Chinois. L'accès à ces plateformes ne se fait pas par des sociétés qui sont ancrées au Canada. Donc, stratégiquement, l'accès à ces marchés émergents à travers les canaux numériques constituera un enjeu pour toutes les entreprises au Canada, grandes et petites.

En tant que Canadiens, nous devons nous aussi trouver notre chemin, étant donné que nous avons un grenier incroyable de ressources, de talents et de savoir-faire. Nous devons trouver le moyen de faire notre place sur ces nouveaux marchés et sur ces nouvelles plateformes, qui ne sont pas nécessairement exploitées par

des Canadiens. Il peut bien y avoir des succursales d'Amazon au Canada, mais les grandes décisions d'accès seront probablement prises ailleurs.

Il sera extrêmement important de nous positionner dans ce qu'on appelle le *downstream*, c'est-à-dire les activités de marché qui s'effectuent en aval, autant que dans le *upstream*, c'est-à-dire les activités de marché en amont. Tout ce qui nous rapproche du marché, en aval, deviendra de plus en plus important pour l'industrie, notamment pour les PME. Ces dernières sont très nombreuses, elles n'ont pas les ressources et, actuellement, elles ne sont pas accompagnées pour revoir leurs stratégies en fonction de ce qui s'en vient.

On est déjà rendu là. Au moment où on se parle, les systèmes de réapprovisionnement par robots ou par intelligence artificielle nous permettent de simplement peser sur un petit bouton pour que le lait et les produits de base dont nous avons besoin nous soient livrés. C'est vers cela qu'on s'en va.

• (0920)

Mme Ruth Ellen Brosseau: C'est vraiment impressionnant.

Je me tourne maintenant du côté de Mme Ventin.

[Traduction]

Carla, voulez-vous ajouter quelque chose?

Mme Carla Ventin: Je dirais simplement qu'Alibaba est extrêmement important. Il y a une forte demande pour les aliments canadiens, et surtout en Asie. Les aliments canadiens sont jugés fiables et ont été classés par le Conference Board du Canada en 2014 comme étant un pays très sécuritaire. La Chine n'a jamais assez d'aliments canadiens, alors nous devons en profiter.

Mme Ruth Ellen Brosseau: Tout à fait.

[Français]

Nous avons pu constater une grande volonté d'acheter des produits canadiens et une confiance envers les producteurs canadiens et les aliments provenant du Canada.

Je sais qu'il est important que le gouvernement fédéral consulte l'industrie afin d'améliorer le prochain cadre stratégique, un accord d'une durée de cinq ans. Je sais que le cadre actuel a posé plusieurs défis et que nous devons apporter des améliorations.

Vos deux organismes ont souligné l'importance d'investir dans le secteur de la transformation. Quand on compare le Canada à d'autres pays, on constate que le Canada a pris un peu de retard.

Pouvez-vous nous parler davantage de l'importance d'avoir une bonne programmation et de bons investissements pour nous assurer de mettre nos oeufs dans le bon panier afin de soutenir l'industrie agroalimentaire?

Mme Sylvie Cloutier: Comme on l'a mentionné tout à l'heure, pour arriver à percer de nouveaux marchés, il faut être concurrentiel. La seule façon d'y arriver est d'aider notre industrie à être productive, à demeurer un chef de file en matière de salubrité des aliments, à être innovante et capable de détecter les besoins des nouveaux marchés.

Il ne faut pas oublier que nous sommes la courroie de transmission la plus importante entre l'agriculture canadienne et le consommateur. Au Québec et en Ontario, nous achetons plus de 70 % de la production agricole, nous la transformons, puis nous en vendons la moitié au Canada et l'autre moitié est exportée. Nous avons la capacité d'augmenter cette production très facilement. Il suffit d'avoir l'accès à des marchés. Encore une fois, pour avoir accès à de nouveaux marchés, il faut être productif et capable de vendre des produits à des prix concurrentiels.

Alors, il faut investir dans la mise à niveau des équipements, en information stratégique et en capital pour permettre aux entreprises d'avoir des projets d'infrastructure et de construction et de bâtir des chaînes de valeur entre l'agriculture et la transformation des aliments. Beaucoup de projets peuvent être mis en avant assez facilement, mais il faut que le gouvernement choisisse d'apporter son soutien à ce secteur.

Le président: Je vous remercie, mesdames Cloutier et Brosseau.
[Traduction]

Nous allons maintenant entendre Mme Lockhart pour six minutes.

Mme Alaina Lockhart (Fundy Royal, Lib.): Merci à nos témoins. Ce sont là de précieux renseignements que vous nous fournissez aujourd'hui.

Je veux apporter une précision, madame Ventin. Vous avez parlé de la R-D, des investissements et du potentiel des marchés internationaux. Vous avez parlé de deux choses: premièrement, de l'importante demande pour les aliments canadiens qui sont jugés très fiables et sécuritaires et dans lesquels les marchés internationaux ont confiance et, deuxièmement, d'un renforcement des règlements et de la façon dont c'est contraignant.

Pouvez-vous concilier ces deux éléments? Sont-ils reliés? Je présume qu'à mesure que nous nous préparons à exporter de plus en plus de produits, il faut des règlements. Est-ce ce que vous dites, ou y a-t-il d'autres règlements?

• (0925)

Mme Carla Ventin: Non, ce sont des ajouts. Par exemple, vous avez tout à fait raison de dire que notre industrie, comme on l'a répété, a besoin de plus d'investissements et d'appui en R-D et de capitaux, etc. On n'a qu'à penser à ce que le gouvernement a fait pour le secteur de l'automobile — un secteur hautement automatisé, efficace et productif. C'est parce qu'il y avait une orientation stratégique dans ce secteur. Je pense donc que c'est intéressant.

Non, la réglementation dont je parle... Il y a des règlements qui sont de constantes sources d'irritation, par exemple. Cela n'a rien à voir avec la salubrité des aliments, les exportations ou quoi que ce soit. Par exemple, il y a ce que l'on appelle les « normes d'identification », les recettes périmées. Si vous voulez modifier légèrement votre produit en ajoutant des ingrédients que les consommateurs veulent, vous ne pouvez pas le faire sans passer par un processus de réglementation complet. Ce n'est pas bon pour l'innovation.

En outre, il y a tout un nouvel ensemble de règlements à l'heure actuelle visant le cycle de vie des produits de notre industrie. Cela n'a rien à voir avec le fait que nous avons besoin d'investissements dans la R-D. Cela va de la façon dont nous fabriquons nos produits, les ingrédients qui les composent, que ce soit le sodium ou les gras trans, etc. C'est la façon dont nous emballons nos produits. C'est l'étiquetage à l'arrière ou à l'avant du produit, ce qui constitue d'importants changements, et la façon dont nous commercialisons notre produit.

Ce sont deux éléments distincts, mais c'est un changement important sans précédent.

Mme Alaina Lockhart: Les consommateurs sont-ils la cause de ce changement? Qu'est-ce qui provoque ce changement?

Mme Carla Ventin: C'est une bonne question. C'est Santé Canada qui a décidé de mettre l'accent sur ces domaines. Selon moi, le consommateur est à l'origine de certains de ces changements, que nos compagnies membres et l'industrie s'emploient à apporter de

toute façon. Dans certains cas, les choses ont tout simplement besoin d'être modernisées, alors que dans d'autres, il s'agit de l'orientation que le gouvernement a choisi d'emprunter.

Mme Alaina Lockhart: D'accord.

M. Shipley a commencé à vous interroger sur le pourcentage adéquat d'investissement. Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet? Le temps était écoulé, et j'ai trouvé que c'était une vraiment bonne question.

Mme Sylvie Cloutier: En ce qui concerne le financement?

Mme Alaina Lockhart: Oui.

Mme Sylvie Cloutier: Nous avons indiqué que notre pourcentage de financement devrait être équivalent à celui de notre contribution au PIB. Par exemple, il existe un fonds substantiel en matière d'innovation. Si notre contribution au PIB est de 5 %, nous devrions recevoir au moins 5 % des investissements effectués dans la transformation des aliments ou le secteur manufacturier en général.

Mme Alaina Lockhart: Avons-nous des comparaisons avec d'autres pays? Comme nous sommes actifs sur le marché international, nous voulons demeurer concurrentiels. Quelles sommes les pays étrangers investissent-ils à cet égard, et à quel taux?

Mme Sylvie Cloutier: Cela dépend; par exemple, les Pays-Bas — comme la Suisse, d'ailleurs — investissent énormément dans ce domaine.

Mme Carla Ventin: Je sais qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada a des statistiques à ce sujet. Dans certains cas, l'industrie et les entreprises investissent en R-D la moitié du taux des Pays-Bas et des États-Unis, par exemple.

À peine 5 % de tous les investissements du ministère sont destinés aux fabricants d'aliments; or, il s'agit du ministère dont nous relevons principalement. Comme Sylvie l'a fait remarquer, un pourcentage de la contribution économique de notre industrie...

N'oubliez pas ce qu'il s'est fait aux Pays-Bas, car c'est très important, puisque le gouvernement y a décidé que la transformation alimentaire était un secteur stratégique et a admis l'importance de cette industrie sur les plans non seulement de l'économie, mais aussi de la sécurité alimentaire. Il importe que nous puissions produire nos propres aliments pour nourrir notre pays.

Mme Alaina Lockhart: Vous avez dit avoir été renvoyés vers le ministère principalement responsable de votre industrie. Vous affirmez toutefois que vous considérez que l'ensemble du gouvernement devrait s'intéresser à ce secteur et y voir le potentiel d'innovation et d'investissement.

Mme Sylvie Cloutier: Je pense que tous les ministères qui s'occupent de la transformation des aliments — soit ceux de l'Agriculture, de la Santé, de l'Industrie et des Transports — devraient être disposés à travailler avec nous et ne pas fonctionner de manière compartimentée. Tous ces ministères doivent communiquer les uns avec les autres et, si possible, avoir un comité. Ils doivent travailler ensemble et garder l'esprit ouvert afin de voir comment nous pouvons élaborer une stratégie qui fera intervenir toutes les parties prenantes.

●(0930)

M. François Couture: Au Canada, il y a beaucoup de fragmentation en ce qui concerne l'industrie agroalimentaire. Dans notre vaste pays, les ressources abondent et la diversité est considérable d'un océan à l'autre. Cela présente un défi, mais aussi une occasion, une force motrice que nous devrions exploiter pour stimuler l'innovation. Ce n'est pas seulement l'investissement, mais aussi la manière dont nous gérons le dossier qui compte.

J'aime le concept de « lien dans le domaine canadien de l'alimentation », qui permettrait de travailler ensemble et d'édifier de nouvelles plateformes pour innover plus efficacement et plus rapidement. C'est vraiment essentiel, particulièrement pour les PME. Si nous voulons nous positionner dans l'avenir, nous devons agir différemment.

Le président: Merci, monsieur Couture.

Nous accordons maintenant la parole à M. Longfield pour six minutes.

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de comparaître.

J'aimerais donner suite à l'expression « lien dans le domaine de l'alimentation ». L'Université de Guelph a reçu 77 millions de dollars pour tenter de faire du Canada un chef de file du secteur de l'alimentation, mais, comme vous l'avez souligné, la culture et l'élevage ne constituent qu'une partie de l'équation. La transformation et la mise en marché des aliments sont des étapes importantes au chapitre de l'ajout de valeur.

Pourriez-vous nous expliquer en quoi consisterait ce lien dans le domaine de l'alimentation?

M. François Couture: Le concept repose sur les communautés, les villes. La Ville de Lévis a déjà lancé une initiative, décidant d'instaurer un lieu collectif où les compagnies agroalimentaires pourraient travailler directement avec les utilisateurs, les citoyens et les consommateurs, pour réinventer les aliments de demain.

Je pense que ce lien peut être virtuel ou semi-virtuel. Les projets comme ceux de Guelph et d'autres initiatives futures devraient être interconnectés, communiquer cette expertise très importante à l'ensemble du pays et faciliter la coordination verticale de tout cela à l'échelle nationale pour qu'il soit plus facile de comprendre les possibilités qui s'offrent, particulièrement pour les PME et même les entreprises de plus grande taille. Si on travaille sur le terrain, comme c'est mon cas, il est toujours difficile de comprendre ce à quoi on a vraiment accès.

Sans ce lien, nous nous en sortirons bien, je suppose, mais pas aussi bien que nos concurrents, parce que le domaine évolue trop rapidement.

M. Lloyd Longfield: D'accord. Merci.

Madame Ventin, avez-vous des commentaires sur la manière dont nous pouvons assurer ce lien entre tous les intervenants?

Mme Carla Ventin: Tout ce que je pourrais ajouter, c'est que divers pays ont adopté des modèles de collaboration qui ont porté fruit, comme les Pays-Bas, par exemple. Je pense que c'est vraiment important. La collaboration ne peut se limiter à l'exploitation agricole. Elle doit se poursuivre tout au long de la chaîne de valeur jusqu'aux magasins, aux restaurants et aux maisons.

M. Lloyd Longfield: Les Pays-Bas continuent de revenir dans la discussion. Ce pays, tout petit soit-il, a travaillé d'arrache-pied pour devenir le numéro deux du monde. Il s'est concentré sur cette

industrie et en a fait un secteur stratégique. Selon le rapport de 2015 de Statistique Canada, le secteur de la transformation alimentaire emploie 255 000 Canadiens, alors que celui de l'automobile en emploie 125 000. Pourtant, ce dernier reçoit beaucoup d'attention du point de vue stratégique.

La stratégie pour le secteur de l'automobile comprend-elle des programmes qui pourraient être transférés directement à l'industrie de la fabrication et de la transformation des aliments?

Mme Carla Ventin: Je ne connais pas les noms précis des programmes, mais à ce que je comprends, ils offrent depuis bien des années un soutien ciblé au développement et à l'intégration de la technologie. Or, c'est absolument essentiel, car l'automatisation et la robotique augmentent la productivité, la compétitivité et l'innovation.

Nous n'avons pas cette attention ou ce soutien, et notre industrie n'en a jamais bénéficié.

M. Lloyd Longfield: Le Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile me vient à l'esprit. Un fonds d'innovation équivalent pour le secteur de l'alimentation serait peut-être...

Mme Carla Ventin: Certainement.

M. Lloyd Longfield: Je ne veux pas parler à votre place, mais il me semble que ce serait là une formidable occasion.

Vous avez commencé à parler des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de ce que les entreprises avaient accompli à cet égard. Grâce au système de plafonnement et d'échange et à d'autres mécanismes, un énorme marché est en train de se développer autour de l'échange des droits d'émissions ou de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Votre industrie s'est-elle intéressée à ce marché pour voir quelle occasion il pourrait offrir au Canada dans l'avenir?

Mme Carla Ventin: Pour en revenir à ce que je disais, des entreprises prospères prennent déjà des mesures à ce sujet, car les consommateurs se soucient de la question. Nos produits ont un contact direct avec eux. Les consommateurs s'intéressent à l'emballage, au recyclage et à l'engagement à l'égard de la durabilité environnementale. Bien des mesures sont donc déjà prises à ce sujet. Comme je l'ai indiqué, le sondage a montré que la vaste majorité des entreprises ont déjà instauré des mesures de réduction, de suivi et de surveillance, et elles continueront d'agir en ce sens.

●(0935)

M. Lloyd Longfield: Mais des entreprises de Guelph, comme Cargill, ont réduit des trois quarts leur consommation d'eau, ce qui est considérable. Leur consommation d'énergie est influencée par un facteur économique, ainsi que par le consommateur, mais l'aspect économique gagnera en importance à mesure que les gens chercheront à savoir quelles entreprises ont le mode de production le plus efficace.

Est-ce qu'un objectif de production efficace pourrait se traduire par une réduction des émissions de gaz à effet de serre?Le gouvernement pourrait-il envisager des mesures incitatives à cet égard?

Mme Carla Ventin: Cela nous ramène au besoin d'automatisation et de robotisation. Comme je l'ai indiqué, pourquoi n'inventons-nous et ne produisons-nous pas au pays des machines automatisées, des robots et de l'équipement qui produisent moins d'eau et qui sont meilleurs pour l'environnement? Je pense qu'il y a là des occasions à saisir.

M. Lloyd Longfield: Pour ma part, enfin, je tente, à titre de nouveau député, de comprendre le lien entre ISDE et l'agriculture. Vous considérez que l'innovation financée par ISDE pourrait aisément être utilisée dans la transformation et la fabrication de produits alimentaires. Vos membres connaissent-ils les programmes d'ISDE? Peut-on utiliser ou élargir les programmes existants afin d'y inclure la fabrication de produits alimentaires?

Mme Carla Ventin: Il est toujours possible de le faire. Le programme d'innovation est excellent, soit dit en passant. Nous l'appuyons sans réserve et nous collaborons très étroitement avec ISDE. Le problème que nous avons depuis très, très longtemps, c'est que le ministère affirme que c'est Agriculture et Agroalimentaire Canada qui doit nous aider en nous offrant du financement et du soutien. Voilà qui est assez problématique. Même si le programme d'innovation englobe notre secteur, le ministère nous renvoie à Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Le président: Merci, madame Ventin.

Aux fins du compte rendu, est-ce que vous ou Lloyd pourriez expliquer le programme d'ISDE?

M. Lloyd Longfield: Il s'agit du ministère de l'Industrie, des Sciences et du Développement économique, qui relève de Navdeep Bains.

Le président: Merci.

[Français]

La parole est maintenant à vous, monsieur Gourde. Vous disposez de six minutes.

M. Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être parmi nous ce matin.

D'autres témoins nous ont dit que l'apport économique de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Canada représentait environ 7 % du PIB. Des gens croient que ce pourcentage pourrait monter à 14 %. À cet égard, l'industrie de la transformation alimentaire pourrait jouer un rôle majeur. Or, la population va rester la même, alors si on veut augmenter ce pourcentage, il faudra vraiment mettre l'accent sur l'exportation.

Êtes-vous prêts à faire face à un défi de ce genre?

Mme Sylvie Cloutier: Oui, l'industrie est prête, mais dans une certaine mesure. Encore là, nous avons besoin d'appui pour être plus productifs. Nous devons nous assurer de disposer de l'information stratégique qui nous permettra d'exporter vers ces nouveaux marchés et d'innover. Pour l'exportation, c'est la clé.

Nous avons vraiment besoin de faire partie de la grande stratégie d'innovation du gouvernement canadien, que ce soit au ministère de l'Industrie ou au ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Il faut absolument qu'on commence à voir notre secteur comme étant innovant et ayant un potentiel extraordinaire.

M. François Couture: À propos de l'objectif consistant à augmenter substantiellement notre pourcentage d'apport économique, j'écoutais Warren Buffet, cette semaine, lors d'une entrevue effectuée aux États-Unis. Il disait que l'économie de l'innovation passerait par de grandes idées.

Il faut que nos entreprises génèrent ces grandes idées, qu'elles soient très créatives. En effet, c'est ce qui va nous permettre de progresser et d'établir des contacts à l'exportation. Il ne s'agit pas seulement de déterminer la destination de marché, mais d'aller voir, sur place, ce qui se fait ailleurs. Cela aura pour effet d'alimenter nos idées, au pays et dans le domaine de l'agriculture. Il s'agit

d'enclencher cette diversité et ce processus d'innovation, en fonction non seulement de notre vision interne, mais aussi de ce qui se passe à l'extérieur. Ce sera un élément très important pour la suite des choses.

M. Jacques Gourde: Merci, monsieur Couture.

Ma prochaine question va dans cette direction.

Certains pays, notamment les Pays-Bas, sont des chefs de file en matière de production, de transformation et d'exportation. Y a-t-il des choses à apprendre de ces gouvernements et de ces pays pour ce qui est de la synergie entre le secteur de la transformation et celui de la production?

M. François Couture: Tout à fait. Ils ont mis sur pied la Food Innovation Strip de la FoodValley. Dans ce contexte, l'industrie est au coeur des décisions qui sont prises sur les activités d'innovation et de recherche, notamment à l'Université de Wageningen.

Pour faire en sorte qu'une innovation se taille un place sur le marché, il faut une entreprise ou un entrepreneur qui a une vision, qui met celle-ci en avant pour changer les choses et qui, pour ce faire, est prêt à prendre des risques.

L'autre grande université dans ce domaine est située dans le nord de la Californie, près de la ville de Sacramento. Il s'agit de l'Université de la Californie à Davis.

Aujourd'hui, l'industrie alimentaire est un vecteur de changement à l'échelle mondiale. Or il est important que, par l'entremise de cette industrie, le Canada devienne lui aussi un vecteur de changement à l'échelle mondiale. En pratiquant une agriculture saine qui allie alimentation et santé, nous pouvons avoir un effet considérable tant sur la qualité de vie des citoyens que sur la richesse que nous pouvons créer. C'est un nouveau continuum auquel il faut travailler, notamment en matière d'alimentation.

●(0940)

[Traduction]

Mme Carla Ventin: Les Pays-Bas constituent un excellent exemple. Je sais que le ministère y a effectué un voyage d'études. S'il est une chose que j'ai retenue de ce que j'ai appris, c'est que les Néerlandais voient grand. Ils voient au-delà de leur petit pays. Ils voient grand et sont novateurs. Le gouvernement a décidé que l'industrie agroalimentaire était un secteur stratégique et il le finance à l'avenant. Ce pays attire des mandats mondiaux en R-D, ce qui est extrêmement impressionnant. Il est également tourné vers l'avenir. Il s'adapte rapidement aux technologies nouvelles et perturbatrices et aux nouveaux produits novateurs que veulent les consommateurs.

[Français]

M. Jacques Gourde: Madame Cloutier, vous avez aussi parlé des grands défis de recrutement de la main-d'oeuvre qui se posent à l'industrie de la transformation. Pourtant, cette industrie offre des emplois de bonne qualité. Pourquoi la population boude-t-elle ce genre d'emplois? Est-ce parce que ces entreprises sont trop loin des grands centres où il y a énormément de gens qui sont disponibles pour travailler?

Si vous implantez dans ma région une usine qui a besoin de 2 000 travailleurs, vous aurez énormément de problèmes à trouver de la main-d'oeuvre. Autour de grandes villes comme Montréal, il y a environ 250 000 ou 300 000 personnes qui cherchent un emploi, mais elles ne veulent pas faire 40 ou 50 kilomètres pour occuper ces emplois.

Avez-vous des suggestions à nous faire?

Mme Sylvie Cloutier: Comme vous le savez, les usines de transformation des aliments sont souvent situées près de leur lieu d'approvisionnement. C'est pour cela qu'il y a beaucoup d'usines en région. Elles se trouvent près des fermes qui les approvisionnent.

Il faut transporter par autobus des travailleurs de Montréal jusqu'en région pour combler les besoins journaliers de main-d'oeuvre. C'est certain qu'il va falloir faire des efforts dans certaines communautés pour attirer des travailleurs.

Actuellement, les gens ont tendance à s'installer dans les grands centres. Il faudra commencer à penser à des programmes locaux et régionaux pour encourager ceux qui veulent travailler dans le secteur de la transformation des aliments à se déplacer là où se trouve le travail.

Malheureusement, le déplacement des usines vers les grands centres, que ce soit Montréal, Toronto ou un autre, ne répond plus du tout aux besoins de l'axe entre fournisseurs et acheteurs dans le cas des transformateurs.

Le président: Merci, madame Cloutier et monsieur Gourde.

Malheureusement, c'est tout le temps que nous avons. C'est une conversation très intéressante. C'est sûr qu'on ne peut pas séparer le consommateur et la transformation de la production primaire.

Merci de votre présentation.

Merci, tout le monde.

Nous allons prendre quelques minutes pour permettre au nouveau groupe de témoins de prendre place.

• (0940)

(Pause)

• (0945)

[Traduction]

Le président: Un vote doit se tenir à 11 heures; nous sommes donc légèrement pressés par le temps. La sonnerie d'appel retentira probablement à 10 h 30, et nous partirons immédiatement.

Nous recevons aujourd'hui M. Troy Warren, président et président du Conseil d'administration, et Ron Davidson, directeur, Commerce international et relations gouvernementales, du Conseil des viandes du Canada; ainsi que Mike Dungle, directeur exécutif, et Lauren Kennedy, agente principale des relations gouvernementales, des Producteurs de poulet du Canada.

Bienvenue à tous.

Nous entendrons un exposé de 10 minutes du Conseil des viandes du Canada.

Monsieur Troy Warren, la parole est à vous.

M. Troy Warren (président et président du Conseil d'administration, Conseil des viandes du Canada): Bonjour et merci de donner à l'industrie canadienne de la viande l'occasion de présenter son point de vue sur le prochain cadre stratégique en matière d'agriculture.

Je m'appelle Troy Warren et je m'adresserai à vous aujourd'hui à titre de président et président du conseil d'administration du Conseil des viandes du Canada. Je suis également vice-président, gestion de produit, planification et approvisionnement, pour les Aliments Maple Leaf. Je suis accompagné de Ron Davidson, directeur, commerce international et relations avec le gouvernement et les médias.

Le Conseil des viandes du Canada représente les transformateurs et les usines de transformation de viande inspectées par le gouvernement fédéral du Canada depuis 1919. Parmi ses membres,

50 sont des emballeurs et des transformateurs, et 90 fournissent des biens et services à notre industrie.

L'industrie de la viande est l'élément le plus imposant du secteur de transformation des aliments du pays et constitue un chaînon indispensable de la chaîne de valeur hautement intégrée et très concurrentielle à l'échelle mondiale, laquelle comprend des cultivateurs de grain, des producteurs de porcs, de vaches et de veaux, des exploitants de parcs d'engraissement et de ferme laitière, ainsi que des fournisseurs de biens et services. Elle enregistre des ventes annuelles de 24 milliards de dollars et des exportations de plus 5,7 milliards de dollars, et fournit 65 000 emplois. Les établissements emploient de moins de 100 employés à plus de 2 000 travailleurs. Les installations d'emballage constituent habituellement un des plus importants employeurs et contributeurs d'une communauté; ils en sont parfois les plus importants.

Malheureusement, les contributions des industries de la transformation des aliments et de la viande sur les plans de l'emploi et de l'économie ne sont pas bien reconnues. Si le Canada veut tirer profit de ses avantages naturels, technologiques et humains, il importe que le Comité prenne trois mesures. Primo, il doit favoriser la reconnaissance de l'industrie de la transformation des aliments à titre de secteur primordial du Canada, et de l'industrie de la viande à titre d'élément le plus important de ce secteur. Secundo, il doit insister pour que les industries de la transformation des aliments et de la viande soient reconnues et traitées en conséquence par les décideurs. Tertio, il doit préconiser l'adoption d'un cadre pangouvernemental de politiques, de programmes et de prise de décision qui soit cohérent et qui appuie l'industrie afin de permettre à cette dernière de devenir et de demeurer concurrentielle sur la scène internationale.

L'industrie de la viande voit d'un oeil favorable les six grands objectifs et les six domaines prioritaires du prochain cadre stratégique pour l'agriculture, mais considère que son succès exigera des engagements qui iront au-delà des mandats des ministres fédéraux de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Je commencerai par traiter de la version actuelle du cadre, puis j'énumérerai plusieurs facteurs supplémentaires à propos desquels il faudra intervenir pour s'assurer d'obtenir les résultats escomptés.

Le premier facteur, ce sont les marchés et les échanges commerciaux. Le secteur canadien du bétail et de la viande ne peut être une chaîne de valeur concurrentielle à l'échelle internationale sans accès aux marchés extérieurs. Comme cet accès relève exclusivement du gouvernement, l'industrie ne peut intervenir à cet égard. Malheureusement, les obstacles techniques deviennent de plus en plus complexes et de nouveaux accords commerciaux internationaux sont en cours de négociation; le gouvernement a donc réduit les ressources qu'il affecte à l'élimination des obstacles commerciaux. C'est à l'Agence canadienne d'inspection des aliments que la réduction du soutien à l'exportation s'est tout particulièrement fait sentir.

La liste des priorités que tient le Secrétariat de l'accès aux marchés comprend plus de 300 obstacles aux marchés extérieurs. Compte tenu des caractéristiques du mécanisme d'établissement des priorités, il semble improbable qu'on s'attaque à un grand nombre d'entre eux. Ainsi, bien que le prochain cadre stratégique mette l'accent sur l'accroissement de la compétitivité et des échanges commerciaux internationaux, la réduction des ressources gouvernementales qui appuient les exportations nuit à la production, à l'innovation à valeur ajoutée, aux exportations, à l'investissement, à la croissance économique et à l'emploi. Il est essentiel d'augmenter les ressources dont dispose le Secrétariat de l'accès aux marchés et, en particulier, les responsables du soutien à l'exportation de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, pour qu'elles permettent à ces organisations d'exécuter leurs mandats.

Le deuxième facteur, ce sont les sciences, la recherche et l'innovation. Il devient de plus en plus important d'investir continuellement dans ces domaines, puisque les exigences relatives au bien-être des animaux, à la salubrité des aliments, à la nutrition, à la santé et à l'environnement évoluent. Il faudrait institutionnaliser la consultation de l'industrie lors de l'établissement des priorités du gouvernement en matière de sciences, de recherche et d'innovation.

Le troisième facteur est la gestion du risque. L'élevage est exclu du plus important domaine d'investissement en gestion du risque. Une somme de 941 millions de dollars a été affectée au programme Agri-protection. Les programmes ponctuels d'aide aux sinistrés ne permettent pas d'atténuer ou de gérer adéquatement les risques relatifs à la santé et à la mortalité animales. Combinée à l'érosion notable du programme Agri-stabilité, l'inadmissibilité au programme Agri-protection expose considérablement l'industrie du bétail et de la viande à des risques commerciaux et biologiques. L'élevage devrait être admissible au programme Agri-protection.

La durabilité et les changements climatiques constituent le quatrième facteur. Le secteur canadien du bétail et de la viande a réalisé des progrès considérables dans des domaines qui ont une influence sur l'environnement, en ce qui concerne notamment la valorisation des aliments et l'utilisation de l'eau. Il faudrait tenir compte de ces réalisations concrètes lors de la prise de décision sur les politiques et les programmes futurs en matière d'environnement.

● (0950)

Le cinquième facteur est celui de la transformation des produits alimentaires et agricoles à valeur ajoutée. L'ajout de la transformation des produits agroalimentaires aux priorités du programme Cultivons l'avenir 2 a été un développement positif. Les intervenants de l'industrie de la viande sont reconnaissants du soutien qu'ils ont reçu dans le cadre du Programme d'amélioration de l'abattage et du Programme Agri-innovation. Le prochain cadre stratégique pour l'agriculture devrait faire fond sur cette réussite.

Un défi auquel est confronté le secteur manufacturier canadien, y compris celui de la transformation de la viande, est l'innovation des procédés pour encourager la réduction des coûts et améliorer la productivité. Bien que les innovations technologiques pour la transformation comme la robotique, les mesures de contrôle du traitement numérique, les systèmes de vision artificielle et l'intelligence artificielle existent au stade du prototype dans d'autres pays, rares sont celles qui sont fabriquées ou appuyées au Canada. Conformément à son programme d'innovation, le gouvernement devrait offrir des subventions pour les projets pilotes de démonstration dans les usines où les fabricants, les ingénieurs, les intégrateurs et les partenaires universitaires collaborent pour valider et établir les coûts des innovations proposées.

Le sixième facteur est la confiance du public, qui est cruciale pour assurer la croissance continue de notre secteur du bétail et de la viande. L'industrie est favorable aux vérifications publiques de la production animale. Dans les établissements de conditionnement et de transformation, la priorité absolue est d'atteindre des niveaux toujours plus élevés de salubrité alimentaire. En outre, l'industrie investit dans les initiatives de sensibilisation pour fournir des renseignements fondés sur la science concernant la valeur de la protéine animale, des vitamines et des minéraux de qualité élevée dans un régime alimentaire équilibré.

En ce qui concerne les éléments manquants, un cadre stratégique pour l'agriculture qui se limiterait aux mandats du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire serait insuffisant pour un secteur qui est profondément et généralement influencé par d'autres ministères et organismes gouvernementaux. Il est d'une importance capitale de prendre un engagement pangouvernemental à l'égard de la politique, des programmes et des décisions qui favorisent une hausse de la production agricole et agroalimentaire, de la valeur ajoutée, de l'innovation, des exportations, des investissements et de la création d'emplois.

Les intervenants de l'industrie de la viande apprécient les politiques et programmes gouvernementaux actuels en matière de taxes et de droits, comme le régime fiscal concurrentiel à l'échelle internationale et la déduction pour amortissement accéléré. Ces politiques ont eu une incidence positive sur la création d'emplois et le maintien en poste dans le secteur de la production et de la transformation de la viande au Canada, et il est primordial qu'elles soient reconduites.

Inversement, les droits du gouvernement désavantagent de plus en plus l'industrie face aux concurrents internationaux. Aux États-Unis, la salubrité des aliments est un bien public, et le gouvernement finance le salaire des inspecteurs des viandes. Les sociétés canadiennes doivent contribuer aux salaires des inspecteurs des viandes qui travaillent pour le gouvernement. L'industrie états-unienne accorde du financement aux responsables étrangers de la réglementation qui vérifient le système d'inspection des viandes aux États-Unis. Au Canada, le gouvernement fédéral fait payer à l'industrie la moitié des dépenses engagées par les responsables étrangers qui vérifient notre système de salubrité des aliments.

Le gouvernement publiera bientôt le nouveau Règlement sur la salubrité des aliments pour les Canadiens. Nous croyons comprendre que ce règlement sera accompagné d'un nouveau régime de droits qui désavantagera davantage le secteur de la transformation au Canada. Les taxes et droits gouvernementaux non harmonisés désavantagent le secteur canadien du bétail et de la viande pour chaque kilogramme de viande produite, qu'elle soit vendue sur le marché national ou étranger. Les taxes et droits non harmonisés vont à l'encontre des objectifs du prochain cadre stratégique pour l'agriculture. L'industrie de la viande est l'industrie alimentaire la plus réglementée au Canada.

Une réglementation fondée sur la science, axée sur les résultats et concurrentielle doit jeter les bases de la concurrence commerciale. Le prochain cadre stratégique agricole devrait aborder ce sujet. À titre d'exemple, les exigences obligatoires relatives à la température pour le refroidissement, le dépeçage et le désossement sont considérablement plus faciles à satisfaire dans les pays de l'Union européenne. Néanmoins, l'ACIA permet aux produits de viande de l'Union européenne d'entrer au Canada malgré leurs conditions de production moins exigeantes que les nôtres. En plus de ce que cela implique sur le plan de la salubrité des aliments pour les consommateurs, les divergences entre les normes du Canada et de l'Union européenne pénalisent les entreprises canadiennes sur le plan du rendement et des coûts de production.

Le Canada et les États-Unis ont des systèmes d'inspection des viandes soi-disant équivalents. Néanmoins, les cargaisons de viande étatsunienne au Canada se rendent directement à une installation inspectée par l'ACIA quand elles traversent la frontière. Inversement, les cargaisons de viande canadienne envoyées aux États-Unis encourent des pertes de temps et des dépenses injustifiées en raison d'arrêts obligatoires dans des installations privées avant d'arriver à l'installation d'inspection de l'USDA. Les exigences en matière de salubrité alimentaire qui désavantagent la production au Canada vont à l'encontre des objectifs du prochain cadre stratégique pour l'agriculture.

Au chapitre de la main-d'oeuvre, les entreprises de transformation de la viande ont besoin d'équipes complètes de travailleurs qualifiés pour rester concurrentielles. Cependant, un nombre insuffisant de travailleurs canadiens sont disposés à devenir dépeçeurs-découpeurs de viande ou bouchers, et ils sont encore moins nombreux à vouloir s'installer en milieu rural. Chaque travailleur dans la ligne de production d'un établissement de transformation de la viande crée quatre autres emplois dans l'économie. En bloquant l'accès des travailleurs aux emplois que la plupart des Canadiens refusent d'occuper, les politiques gouvernementales actuelles empêchent la création de bien d'autres emplois dont les Canadiens voudraient. Le manque de travailleurs est une des principales menaces au maintien de la compétitivité du secteur du bétail et de la viande au Canada.

• (0955)

En conclusion, la chaîne de valeur du bétail et de la viande du Canada, qui est concurrentielle à l'échelle mondiale, est en mesure d'accroître la production, d'ajouter de la valeur, d'innover, d'exporter, d'investir et de créer des emplois, et elle souhaite le faire. Nous nous réjouissons de l'engagement qu'a pris le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire à l'égard du prochain cadre stratégique pour l'agriculture. Cependant, nous croyons aussi que la réussite du prochain cadre stratégique pour l'agriculture requerra un cadre de politiques, de programmes, de décisions et de coopération gouvernement-industrie pangouvernemental qui soit cohérent et positif.

Merci.

• (1000)

Le président: Merci, monsieur Warren.

Nous allons maintenant entendre les Producteurs de poulet du Canada.

Monsieur Dungate, nous vous écoutons.

M. Mike Dungate (directeur exécutif, Producteurs de poulet du Canada): Merci, monsieur le président.

Les Producteurs de poulet du Canada sont les fiers représentants de 2 800 producteurs de poulet. Même si le nombre d'autres

producteurs est à la baisse, le nôtre a augmenté de 100 producteurs au cours de la dernière année. Notre industrie est en croissance même en ce qui concerne les producteurs. Notre industrie, à valeur ajoutée, bénéficie d'une chaîne de valeur. Nous avons 244 exploitations de production d'oeufs d'incubation qui vont dans 40 couvoirs, 76 fabriques d'aliments et 191 installations de transformation à la grandeur du pays. Nous achetons 2,6 millions de tonnes d'aliments pour volaille par année et appuyons, ce faisant, les producteurs du secteur des grains et des cultures commerciales.

Nous sommes une force motrice pour ce qui est de favoriser la création d'emplois, la croissance économique et la prospérité dans chaque province, tant dans les collectivités urbaines que rurales. Nous offrons 87 000 emplois, faisons une contribution de 6,8 milliards de dollars à l'économie et payons 2,2 milliards de dollars en impôts.

Nous accueillons favorablement l'élaboration du prochain cadre stratégique pour l'agriculture. Les cadres antérieurs ont donné aux producteurs d'un océan à l'autre le soutien et les programmes stratégiques dont ils avaient besoin pour assurer le succès du secteur agricole au Canada. Nos producteurs ont été reconnaissants de pouvoir participer aux consultations avec le gouvernement pour l'aider à mieux comprendre les besoins de notre industrie et nos priorités futures.

Les Producteurs de poulet du Canada étaient présents à Calgary lorsque la « déclaration de Calgary » a été approuvée en juillet. Nous croyons que les demandes de l'industrie canadienne du poulet sont en phase avec cette déclaration.

D'abord et avant tout, d'un point de vue stratégique, nous vous savons gré de votre soutien continu à l'égard de la gestion de l'offre, système qui nous permet d'offrir de la stabilité et qui est vraiment notre programme de gestion des risques. Nous avons fait de nombreuses déclarations au cours des deux ou trois dernières années quant à l'intégrité du pilier du contrôle des importations en ce qui concerne les importations illégales relatives à la volaille de réforme et le Programme d'exonération des droits. J'en parlerai une autre fois.

Notre première recommandation se rapporte à la question de la confiance du public, qui se définit en trois points: prendre les mesures qui s'imposent, mettre en place des systèmes d'assurance et communiquer avec les consommateurs.

Le secteur agricole du Canada est l'un des plus respectés et valorisés, tant chez nous qu'à l'étranger. Cependant, avec la diffusion accrue de l'information attribuable à la croissance des réseaux sociaux et aux avancées technologiques, les consommateurs commencent à se préoccuper de l'origine des aliments qu'ils consomment et à être plus conscients de l'incidence de la production alimentaire sur l'environnement, le bien-être des animaux, la santé et la sécurité.

Nos agriculteurs sont fiers des poulets qu'ils élèvent — de façon sécuritaire, avec soin et dans le respect de normes élevées. Ils prennent les mesures nécessaires dans leurs fermes.

Les Producteurs de poulet du Canada disposent d'un système fédéral, provincial et territorial reconnu de salubrité des aliments à la ferme. Notre produit a été le premier à être pleinement reconnu en 2013. Les produits laitiers sont les seuls autres à avoir suivi ce programme qui compte des pratiques exemplaires en matière de biosécurité et de prévention des maladies. Il fait l'objet d'une vérification annuelle, et la totalité des producteurs de poulet le suivent.

Nous avons aussi un programme obligatoire de protection des animaux vérifié par un tiers qui est conçu pour montrer le niveau de protection que nous offrons. Il est fondé sur le code d'usages que nous avons mis à jour en 2016. Il comprend des exigences en matière de protection des animaux, et il est fondé sur la recherche et la science.

Je pense que la principale différence entre les deux est que l'un des deux est doté d'un protocole reconnu par le fédéral, les provinces et les territoires, mais pas l'autre. Une de nos principales tâches importantes est de mettre en oeuvre, pour assurer le bien-être des animaux, le même type de protocole de reconnaissance que nous avons en matière de salubrité des aliments.

Nous examinons actuellement un cadre d'évaluation de la protection des animaux. Des membres de groupes de défense des droits des animaux et des chercheurs siègent à ce Comité. Nous pensons que cela jette les bases de la reconnaissance du programme au plan technique, et nous aimerions que cela soit mis en place. Comme Troy l'a mentionné, la salubrité des aliments et les soins aux animaux sont une responsabilité partagée et un bien public. Nous prenons notre rôle très au sérieux.

● (1005)

En ce qui concerne les programmes de soins aux animaux et de salubrité des aliments à la ferme, les Producteurs de poulet du Canada et leurs partenaires de partout au pays consacrent 3,4 millions de dollars par année à la gestion et à la mise en oeuvre de ce système. Cela englobe la formation et la certification des vérificateurs, l'administration du programme, la tenue de vérifications par des tiers, ainsi que la révision, la mise à jour et le maintien à jour du programme.

De ce montant, du côté de la salubrité des aliments, environ 100 000 \$ par année sont affectés à la vérification annuelle par un tiers de l'ACIA. Nous payons 3,4 millions de dollars. Nous estimons qu'il s'agit d'un bien public et d'un partage, et nous aimerions que ce partage soit continu. Notre seconde tâche consiste à mettre en oeuvre un programme dans le cadre duquel nous partageons les coûts dont nous sommes certains sur une base continue au lieu d'avoir un programme d'une durée de deux ou trois ans. Nous ne voulons pas élaborer de programmes qui ne nous coûtent rien, mais qui s'effondrent une fois que nous cessons de recevoir du financement gouvernemental parce que nous n'en avons pas tenu compte dans nos coûts globaux.

La confiance du public requiert aussi que le gouvernement transmette des messages concernant notre industrie. Nous transmettons les nôtres par le truchement de la chaîne de valeur de notre secteur, mais nous avons besoin de communications gouvernementales efficaces qui inspirent la confiance du public afin d'assurer à la population que le gouvernement fait sa part. Qu'il s'agisse de l'ACIA ou de défendre l'ACIA, nous devons veiller à ce que le gouvernement communique cette confiance à notre place pour relever nos efforts.

Les gouvernements fédéral et provinciaux ont clairement énoncé dans leurs mandats que l'environnement sera une priorité de premier ordre pour tout le monde dans les années qui viennent. Nous examinons notre incidence à cet égard. L'incidence de la production de poulet sur l'environnement est une des plus faibles de toutes les viandes. Nous l'examinons. Nous procédons actuellement à une analyse du cycle de vie pour comprendre exactement où nous en sommes et où nous pouvons nous améliorer. Nous espérons avoir terminé en 2017.

Je vais parler d'innovation pendant une minute. Nous sommes ravis de voir l'importance que revêt l'innovation dans la déclaration de Calgary. Nous y sommes favorables. Nous aimons le programme de financement des grappes dont il a été question dans le dernier cadre stratégique pour l'agriculture. Nous pensons que le niveau de ses contributions doit être rehaussé, mais nous aimerions aussi qu'il ne soit pas limité à cinq ans. Ne pouvons-nous pas suivre un processus de financement continu pour pouvoir prendre des engagements à long terme?

Contrairement aux secteurs du boeuf et du porc, qui ont trois et deux centres de recherche respectivement, il n'y a pas de centre de recherche sur la volaille à Agriculture Canada. Avec les dernières compressions budgétaires, nous avons perdu nos deux derniers scientifiques spécialisés dans la recherche sur la volaille.

Dans le secteur de la volaille, nous avons créé un réseau de recherche et de chaires dans les universités partout au Canada. Pour pouvoir les conserver en permanence, nous voulons recevoir du financement de grappes à long terme; nous ne voulons pas avoir à en redemander aux cinq ans et à se demander si on est en mesure de refinancer ces centres de recherche dans les universités.

Nous faisons un pas important en avant pour ce qui est de réduire l'utilisation d'antimicrobiens. Il s'agit là d'une de nos questions de confiance du public. Le secteur complet de la volaille a volontairement accepté de ne pas utiliser d'antibiotiques de catégorie un sur une base préventive dans la production de volaille. Cette mesure est en place depuis 2014.

Le défi pour nous sur le plan de l'innovation est que nous cherchons des substituts aux antibiotiques. Nous devons travailler avec les autorités à approuver pareils substituts. Si nous faisons de la recherche à cet égard, mais sommes ensuite incapables d'obtenir les approbations nécessaires pour les utiliser au Canada parce que notre marché est plus petit ou que nous les plaçons ici dans la catégorie des médicaments plutôt que des additifs pour l'alimentation animale, notre recherche et notre innovation ne servent à rien.

Nous sommes favorables au Plan d'action fédéral sur la résistance et le recours aux antimicrobiens au Canada, nous travaillons avec le gouvernement aux prochaines étapes, et nous élaborons notre prochaine réduction de stratégie en conséquence. Un élément clé de cette démarche est la « Canadian global food animal residue avoidance database ». Nous utilisons cgFARAD afin de déterminer quels antibiotiques on peut utiliser et nous assurer qu'il y a des délais de retrait des médicaments. Cette base de données est entièrement financée par l'industrie. Nous pensons qu'il devrait y avoir partage des coûts avec le gouvernement. Elle ne coûte pas très cher.

En terminant, nous sommes vos partenaires. Nous travaillons en partenariat avec le gouvernement dans les dossiers de la salubrité des aliments, de la protection des animaux, de l'environnement — c'est ce que nous faisons. Nous croyons que la responsabilité est partagée. Nous pensons aussi que nous avons un avantage commun dans ce que nous faisons. Voilà pourquoi nous demandons à partager les coûts, car nous continuerons à travailler en partenariat.

● (1010)

Nous voulons travailler à nos vérifications par des tiers. Nous voulons qu'un programme de reconnaissance de la protection des animaux soit mis en oeuvre. Nous voulons innover et le mettre en place, et nous nous réjouissons à la perspective de tenir de plus amples discussions avec vous pour déterminer l'orientation du cadre.

Merci beaucoup, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Dungate.

Nous allons maintenant passer à la période des questions.

Monsieur Anderson, vous avez six minutes.

M. David Anderson: Merci, monsieur le président.

Vous avez tous les deux fait face à des défis au plan commercial. Bien des discussions qui entourent le cadre stratégique pour l'agriculture portent sur le financement, mais nous avons aussi parlé d'activités de recherche et développement sur les marchés et de ces types de choses. J'aimerais parler brièvement de ces défis et de la façon dont ils ont été surmontés. Le cadre stratégique pour l'agriculture doit-il contenir des mécanismes pour mieux affronter ces défis commerciaux? J'aimerais connaître votre perspective à tous les deux sur ce point.

M. Mike Dugate: Je pense que le principal argument est que l'agriculture est notre secteur. Le ministère de l'Agriculture est notre point d'attache. Nous avons besoin de soutien stratégique de la part d'Agriculture Canada. Un des défis est qu'il faut vraiment privilégier une approche pangouvernementale. Nous devons travailler avec Finances Canada, l'Agence des services frontaliers du Canada et l'ACIA, qui relève maintenant plus de Santé Canada que d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. J'ignore s'il y a des implications au plan stratégique ou réglementaire dont il faille tenir compte dans le mandat du ministre de l'Agriculture, mais il doit absolument prendre le dossier en charge.

M. David Anderson: D'accord.

Monsieur Warren, pendant des années, vous avez dû composer avec les défis que présentait l'étiquetage indiquant le pays d'origine. Il a fallu du temps pour tout régler.

M. Troy Warren: Oui.

Je crois fermement qu'il devrait en être question dans le cadre. Le problème, de toute évidence, avec nombre de pays — je peux en nommer quelques-uns: les États-Unis, la Russie, la Chine — est qu'ils n'acceptent pas les décisions de l'OMC, par exemple, ou qu'ils essaient de prolonger le plus longtemps possible la politique qu'ils avaient instaurée, comme ils l'ont fait dans le cas de l'étiquetage indiquant le pays d'origine.

Le défi pour nous qui dépendons tant des exportations est que, lorsque le problème finit par être réglé, le mal est fait. Avec l'étiquetage indiquant le pays d'origine, vous pouvez dire que nous avons remporté la victoire, mais il nous a fallu près d'une décennie pour ce faire et regagner notre accès au marché. Dans l'industrie canadienne du bétail, celle du porc et du boeuf, les animaux vont et viennent vraiment. Quand la décision a enfin été rendue en notre faveur, on avait probablement fait tomber cette industrie de 50 % à 60 %. Les personnes qui, dans l'intérim, ont dû cesser leurs opérations parce qu'elles n'avaient plus accès à certains de ces marchés ne pourront pas être dédommagées.

Alors c'est le principal défi. Un marché d'exportation offre une excellente occasion d'exporter ainsi que des possibilités de croissance, mais lorsqu'il est fermé, les effets peuvent se faire sentir à long terme en fonction de son incidence sur le secteur. Il serait très utile d'ajouter au cadre toute condition susceptible d'aider pendant ces périodes.

M. David Anderson: Ce pourrait être une question difficile, mais avez-vous des suggestions de mécanismes qu'on pourrait intégrer au cadre stratégique pour l'agriculture? Je sais qu'ils s'agit d'enjeux internationaux et qu'ils sont généralement faits du côté du commerce, mais avez-vous des idées de mécanismes qui fonctionneraient dans le contexte du cadre stratégique et que nous pourrions suggérer?

M. Ron Davidson (directeur, Commerce international et relations gouvernementales, Conseil des viandes du Canada): Il y a deux choses. Tout d'abord, il faudrait peut-être que le Canada participe plus activement aux travaux des organismes internationaux de normalisation et que cette participation soit mieux financée. Par exemple, certaines ententes sont convenues dans le cadre de ces travaux, mais, comme le disait Troy, ce ne sont pas tous les pays qui s'y conforment ou qui les adoptent. Dans le cas qui nous intéresse, je veux parler, par exemple, de ces produits, les bêta-agonistes, qui sont utilisés dans la production animale au Canada et que d'autres pays se contentent d'ignorer.

L'autre chose, c'est que nous nous retrouvons avec des contestations commerciales, comme ce qui s'est passé avec l'étiquetage du pays d'origine. L'industrie a dépensé beaucoup d'argent là-dessus, des millions et des millions de dollars. Lorsqu'il s'agit d'entrée de jeu de décider si nous allons les contester, le financement est assurément problématique.

M. David Anderson: C'est intéressant, et je viens tout juste de me souvenir que l'une de nos forces était notre capacité de travailler avec certaines de ces associations américaines. Il y a peut-être aussi quelque chose à envisager de ce côté.

Étant donné ce que le Comité a entendu, je crois que c'est une question assez facilement prévisible, mais souhaitez-vous parler un peu des problèmes de main-d'oeuvre de votre secteur? C'est quelque chose qui revient souvent et sous différentes formes. Avez-vous des conseils à nous donner? Nous allons rédiger un rapport et formuler des recommandations. Avez-vous des recommandations à nous faire à ce sujet?

• (1015)

M. Troy Warren: Nous aimerions être inclus dans n'importe quelle sorte d'arrangement agricole où les gens seront toujours en mesure d'accéder aux travailleurs — que ce soit à la ferme ou ailleurs —, où un accès à la main-d'oeuvre sera possible.

En ce qui concerne la disparition du Programme des travailleurs étrangers temporaires, tout ce que je peux dire c'est que notre industrie est un modèle à suivre en tant que tremplin vers la permanence. En termes plus précis, je peux parler de notre entreprise. Il nous manque 100 travailleurs. Nous faisons des pieds et des mains depuis des années maintenant pour pourvoir ces 100 postes. Le roulement de personnel est effarant, 50 % en moyenne. Il y a de 50 à 60 employés qui arrivent et qui partent tous les mois. C'est très difficile de faire fonctionner une usine lorsqu'il faut constamment former et éduquer les gens qu'on engage. Il est question de nourriture. Nous avons des standards élevés quant aux façons de procéder.

Ce problème est un fardeau pour nos usines. Nous arrivons à composer avec cela en recourant aux heures supplémentaires, en déménageant le travail ailleurs ou en renonçant aux activités à valeur ajoutée. C'est un problème qui doit être réglé. En dépit des efforts que nous déployons pour faire des évaluations de la main-d'oeuvre et diverses choses semblables....

Je peux vous dire où nous en sommes dans l'Ouest canadien. Nous tentons de recruter dans les collectivités autochtones, mais nous ne parvenons toujours pas à embaucher suffisamment de personnel pour nos usines.

Le président: Merci, monsieur Warren.

Merci, monsieur Anderson.

Monsieur Peschisolido.

M. Joe Peschisolido (Steveston—Richmond-Est, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier les témoins d'être là.

J'aimerais poursuivre dans la même veine que M. Anderson. Notre ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a parlé de faire du Canada une superpuissance mondiale en matière d'alimentation. À l'évidence, nous devons maintenir les productions que nous avons avec les États-Unis, notamment le porc et les bovins.

Je suis de la région de Vancouver. L'accent a beaucoup été mis sur l'Asie — la Chine, la Corée et le Japon. Vous avez mentionné qu'il y avait environ 300 barrières commerciales. Outre la négociation, y a-t-il quoi que ce soit que nous puissions prendre de l'entente-cadre pour faciliter la vie de nos gens en éliminant certaines de ces barrières ou, du moins, en nous y attaquant?

M. Ron Davidson: Permettez-moi de préciser que ce chiffre de 300, c'est pour l'ensemble du secteur agricole. C'est le Secrétariat de l'accès aux marchés qui nous a fourni cette statistique.

M. Joe Peschisolido: Qu'en est-il pour le bétail?

M. Ron Davidson: Beaucoup d'entre elles s'appliquent au bétail.

M. Joe Peschisolido: D'accord.

M. Ron Davidson: Selon ce mécanisme, tout est priorisé en fonction de quatre catégories. Sauf qu'il y en a tellement sur la liste et qu'il y a si peu de gens qu'ils n'arrivent à travailler que sur la priorité numéro un, si vous êtes chanceux. Il leur faut beaucoup de temps pour régler ces obstacles au commerce, et ces démarches nécessitent d'importantes ressources technologiques et scientifiques. Ce sont de longs processus qui évoluent lentement. Sans oublier qu'en fin de compte, il s'agit toujours de rallier les autres pays à notre point de vue, ce dont nous sommes dépendants.

La question des ressources est notre plus gros problème. Je peux vous donner un exemple. Auparavant, l'Agence canadienne d'inspection des aliments était dotée d'une division des viandes, qui participait tout entière aux négociations visant à faire tomber les obstacles bloquant l'accès aux pays étrangers. L'agence a été réorganisée et elle s'est donné une division pour les importations et les exportations. Pendant environ deux ans, nous avions quelqu'un là-bas qui s'occupait de tout le secteur des viandes. Cette personne était seule. Maintenant, elle a un peu d'aide, mais les ressources sont tout simplement insuffisantes pour faire tout le travail qui doit être fait.

Si vous ne pouvez pas exporter vos produits, vous n'aidez sûrement pas l'industrie à se développer. Essentiellement, vous laissez aller les emplois qui vont avec cela, vous y renoncez. Voilà la donnée cruciale de l'équation, et c'est quelque chose qui relève de l'État, pas de nous. C'est le mandat de l'État, et c'est la raison pour laquelle nous avons tant insisté là-dessus dans notre présentation. Nous voulons que l'État s'engage là où il doit s'engager, c'est-à-dire en s'acquittant de son mandat. C'est un mandat comme nul autre pareil qui exige beaucoup de travail et de temps.

Les ressources ont diminué. L'appui aux exportations a diminué. Parallèlement à cela, vous parlez de les augmenter.

M. Joe Peschisolido: Je vais poursuivre dans la même veine en mentionnant que nous allons ouvrir une usine d'abattage ou un abattoir inspecté par l'Agence canadienne d'inspection des aliments, ce qui ne s'est pas vu en Colombie-Britannique depuis de très nombreuses années, voire depuis des décennies. Il y en aura un à Kamloops et peut-être un autre à Prince George. Enfin, c'est ce que nous sommes en train d'examiner.

Est-ce viable? Je présume que la réponse est oui, et si c'est oui, comment allons-nous faire? Étant donné que les marchés visés sont chinois, japonais et coréens plutôt qu'américains, l'industrie devra-t-elle être remaniée quelque peu pour que l'accent soit mis sur les produits à grande valeur ajoutée?

M. Troy Warren: La viabilité est possible à condition d'avoir la main-d'oeuvre nécessaire. En fin de compte, les produits pour lesquels ces marchés sont prêts à payer un prix de prestige sont des produits de grande qualité et constants; dans bien des cas, il s'agit de produits qui ont subi une grande transformation.

Nous sommes dans le commerce de mise en pièces. C'est facile de vendre des animaux en gros morceaux. Cette viande en gros morceaux est habituellement destinée à quelqu'un qui va la transformer pour lui donner de la valeur. Il va la mettre en pièces à son tour et en faire un produit prêt pour la consommation.

Le succès et la prospérité de notre industrie sont liés à la production de produits prêts à être consommés, tant pour le marché national que pour les pays du monde entier. Les débouchés se multiplient en Asie. L'Asie doit importer ses protéines en fonction de ses propres capacités de production et de la demande grandissante. Pour que nous puissions monter dans la chaîne de valeur et offrir des emplois durables, il nous faut mettre l'accent sur la valeur ajoutée. Cela peut être viable, mais si nous nous contentons de vendre notre production en morceaux... Je peux certes parler de Maple Leaf. Nous avons aussi des usines de transformation de poulets. Que ce soit du poulet, du porc ou du boeuf, lorsque vous vendez des denrées, vous devez faire très très attention à l'efficacité.

C'est aussi un problème au sein même du pays, notamment en ce qui a trait à certains problèmes de réglementation auxquels nous devons faire face. Il y a de meilleurs endroits qu'ici pour faire des produits de ce genre. Vous pouvez aller au Brésil ou dans certains pays de l'Europe de l'Est qui ne font pas partie de l'Union européenne. Il y a là de la main-d'oeuvre à très bon marché et des bêtes qui se vendent à très bas prix. Vous n'avez qu'à débiter les animaux en gros morceaux, puis à les expédier ailleurs où l'on pourra leur ajouter de la valeur.

• (1020)

M. Joe Peschisolido: Jusqu'à la Guerre de Corée — ou la guerre américaine, comme on dit en Corée —, la majeure partie de l'industrie du porc de l'Ouest canadien était située en Colombie-Britannique.

Serait-il possible de retourner à cela, compte tenu du fait que la Chine, le Japon et la Corée veulent nos porcs et nos bovins de qualité supérieure? Nous devrions peut-être nous concentrer sur eux. J'allais poser une question sur le poulet, mais je ne crois pas avoir suffisamment de temps.

M. Troy Warren: Je pense que la Colombie-Britannique offre assurément de grandes possibilités. Cependant, avec toutes leurs céréales et toutes leurs autres cultures, ce sont le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta qui sont le grenier du Canada. Le problème, c'est qu'il faut transporter le grain jusqu'à l'endroit où sont les bêtes, et qu'il y a plus de terres pour accueillir des animaux dans ces autres provinces.

La Colombie-Britannique peut avoir un marché viable, même en proportion de sa population, même en ne prenant que la région du Grand Vancouver.

M. Joe Peschisolido: Beaucoup de gens mangent à l'extérieur.

M. Troy Warren: Oui. Vous n'avez pas à aller à l'autre bout du monde pour voir l'Asie. À bien des égards, il suffit d'aller à Vancouver. Sans aucun doute, il y a là une demande qui doit être assouvie.

Le président: Merci, monsieur Warren.

Merci, monsieur Peschisolido.

[Français]

Madame Brosseau, vous disposez de six minutes.

Mme Ruth Ellen Brosseau: Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier les témoins de leur participation à cette étude sur le prochain cadre stratégique pour l'agriculture.

[Traduction]

Mike et Lauren, merci beaucoup pour hier. Francis et moi avons eu l'occasion d'aller visiter une ferme tout à fait incroyable en compagnie de quelques autres députés et de membres du personnel. Je crois que c'était à Richmond. C'était chez Jonathan Fraser. Je tiens aussi à les remercier de nous avoir permis d'interrompre leurs activités quotidiennes et d'avoir répondu à toutes nos questions. C'était une visite formidable. Ce n'était pas la première fois que je voyais une ferme de poulets, mais c'était assurément impressionnant de voir tous leurs poulets, tout le travail qu'ils font et tous les progrès que nous avons accomplis.

[Français]

Monsieur Dugate, lors de votre présentation, vous avez mentionné que vous aviez travaillé fort pour développer un programme et que vous aviez mené un audit sur ce programme de salubrité des aliments sans avoir reçu d'aide financière du gouvernement.

Croyez-vous que le prochain cadre stratégique devrait prévoir un montant quelconque afin de vous aider à mener cette vérification?

M. Mike Dugate: Merci beaucoup.

En ce qui concerne le programme de salubrité des aliments à la ferme, comme tous les autres secteurs de production, nous avons reçu des fonds pour le développement du programme, au début. Or, quand on ne fournit des fonds que pour le développement, on augmente le risque que les secteurs de production laissent tomber leur programme par la suite et ne dépassent pas le premier stade, au lieu de procéder au deuxième stade et ainsi de suite jusqu'à l'approbation finale du programme. C'est ce qui est arrivé dans tellement de secteurs de production.

Nous souhaitons établir un partenariat avec le gouvernement afin de partager les avantages et les coûts. Qu'il s'agisse d'un partage 50-50 ou encore d'un partage à raison de 20 % pour le gouvernement et 80 % pour nous, ce serait vraiment un partage bénéfique. En fait, nous voulons quelque chose de durable, à long terme.

•(1025)

Mme Ruth Ellen Brosseau: Absolument.

Vous avez aussi parlé de l'évaluation des soins aux animaux ou du bien-être animal. Les consommateurs nous posent souvent des questions pour savoir d'où proviennent les aliments et quels ingrédients ils contiennent. De plus en plus, c'est un marché de proximité. Il y a un mouvement qui favorise davantage l'achat local.

Pouvez-vous nous décrire l'importance du travail que vous avez fait pour assurer le bien-être animal? Quelles améliorations le gouvernement fédéral pourrait-il apporter pour vous soutenir dans cela?

[Traduction]

Troy Warren ou David peuvent aussi répondre à cela.

[Français]

M. Mike Dugate: Oui, sans doute.

Nous avons mis sur pied le programme intitulé Élevé par un producteur canadien. Plusieurs détaillants et restaurateurs adhèrent à notre programme. Cela a eu pour effet positif d'augmenter la production et la consommation de poulet de plus de 3 % en 2015, et il y aura probablement une autre augmentation de 4,5 % cette année. Les gens veulent des produits de proximité.

Par ailleurs, le Canada est le huitième exportateur de poulet en importance dans le monde, mais malgré tout, ce n'est qu'une petite part de notre marché.

Je suis d'accord sur ce que M. Warren a dit: les produits à valeur ajoutée sont importants, surtout pour avoir accès aux marchés d'exportation. Cela dit, offrir du poulet frais ainsi que des produits à valeur ajoutée au Canada demeure pour nous la meilleure façon d'accroître notre production et de générer des retombées sur l'économie canadienne.

[Traduction]

Mme Ruth Ellen Brosseau: Je ne sais pas combien de temps de parole il me reste, mais je sais que certaines observations ont été formulées par M. Davidson et M. Warren sur l'accès aux marchés. Je sais que le Canada a signé l'Accord économique et commercial global, et je sais que pour les agriculteurs de ma circonscription — il y a des éleveurs de poulets, beaucoup de gestion de l'offre dans le secteur laitier et des élevages de porcs —, bref, quand les agriculteurs ont vu cet accord, ils se sont dit: « D'accord, nous allons pouvoir exporter. C'est formidable. » Je sais que beaucoup d'agriculteurs de l'Ouest trouvent cela fantastique et qu'ils sont heureux de se voir donner cette occasion favorable. Nous devons nous assurer de dire que c'est une occasion favorable, puisqu'il y a effectivement des problèmes sur le plan commercial.

Je sais que de nombreuses questions ont été soulevées relativement au lavage des carcasses. Dans un abattoir, l'une des étapes consiste en un lavage à l'acide. Vous avez aussi parlé des compressions, notamment de celles qui ont touché l'accès aux marchés. M. Davidson a aussi dit qu'auparavant, l'Agence canadienne d'inspection des aliments avait une division de la viande et qu'il n'y en a plus, et qu'il y a là une femme qui travaille d'arrache-pied pour régler ces problèmes.

Pouvez-vous nous parler de l'importance d'essayer de travailler au-delà... et de la possibilité de mieux financer l'Agence canadienne d'inspection des aliments? Pourriez-vous nous parler davantage des compressions qui ont été faites à l'égard de l'accès aux marchés et de l'importance de veiller à ce que l'agence soit bien financée? En effet, si nous avons des accords commerciaux, mais que nous avons aussi tous ces irritants que nous ne sommes pas en mesure de régler, nous n'y gagnons pas grand-chose.

Le président: Désolé, madame Brosseau. Votre temps de parole est écoulé.

Monsieur Drouin, vous aurez après toute la chance de vous immiscer. Allez-y, pour six minutes.

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): En fait, c'était l'une des questions que j'allais poser.

Des voix: Oh, oh!

M. Francis Drouin: Je vais être gentil et me contenter de prier M. Warren de nous en dire plus long à ce sujet.

Une voix: Quel gentleman.

M. Troy Warren: Pour le secteur canadien de la viande rouge, l'Accord économique et commercial global renferme un certain nombre de ce que j'appellerais des barrières d'ordre technique.

Nous sommes tout à fait favorables à cet accord. Tout ce qui offre un accès aux marchés est un ajout très positif pour notre industrie. Cependant, il faut que ce soit un accès d'une certaine importance, et c'est ce que nous tentons d'obtenir. Pour le secteur du boeuf en particulier, où il est absolument fondamental de recourir à un certain nombre de pulvérisations antimicrobiennes pour satisfaire aux exigences des Canadiens en matière de salubrité alimentaire — notamment en ce qui concerne la bactérie *E. coli* et d'autres —, c'est un problème parce ces traitements ne sont pas approuvés par l'Union européenne. Aucun produit qui reçoit ce traitement au Canada ne peut être exporté vers l'Union européenne. Pour les usines de transformation du boeuf qui utilisent ce processus, il n'y a pas vraiment moyen d'accéder aux marchés de l'Union européenne.

Le problème, c'est que lorsque l'accord a été négocié, nous leur avons permis de venir dans notre pays avec des normes inférieures aux nôtres. En fin de compte, le problème que nous voyons dans l'accord, c'est qu'ils ont un accès sans réserve à nos marchés et qu'ils n'ont aucune raison de négocier l'acceptation de nos normes.

Nous n'allons pas laisser tomber le secteur. Nous allons tenter de travailler avec l'industrie pour financer la recherche afin de démontrer que ces adjuvants de fabrication sont inoffensifs pour la santé humaine et bons du point de vue de la salubrité alimentaire. Or, c'est l'industrie qui va financer cela. Nous avons assurément besoin de l'aide du gouvernement et nous avons besoin de la recherche. Nous allons devoir aller en Europe pour faire valoir notre point de vue, pour démontrer que ces procédés sont des adjuvants de fabrication valables et appropriés. Selon nous, ce n'est pas un travail que nous devrions avoir à faire seuls. Le gouvernement a ouvert l'accès à ce marché, et c'est à lui de faire en sorte que ce soit un accès complet plutôt qu'une simple entente de principe sans une réelle possibilité pour nous d'en tirer parti.

•(1030)

M. Francis Drouin: Fondamentalement, on revient encore à la question de la confiance du public. En Europe, ils veulent être en mesure de dire que la viande canadienne est sans danger et que l'on ne devrait pas s'en inquiéter. Ils utiliseront les mêmes procédés que nous, sauf que les nôtres sont beaucoup moins dangereux.

J'aimerais maintenant parler à nos experts du poulet, Mike et Lauren. Merci pour hier. J'ai aimé ma visite.

En ce qui concerne la confiance du public, vous avez dit que vous aviez un programme de soins aux animaux. Selon vous, quel rôle le prochain cadre stratégique pour l'agriculture devrait-il jouer relativement aux programmes de soins aux animaux? Je sais que la plupart des agriculteurs traitent leurs poulets et leurs bêtes avec respect et de façon sécuritaire, mais il y a toujours une vidéo qui apparaît dans les médias sociaux pour montrer le contraire et qui donne l'impression que toute l'industrie se comporte de cette façon. Or, nous savons que c'est faux, mais nous ne sommes pas tellement efficaces pour communiquer ce message aux consommateurs.

Comment l'Agence canadienne d'inspection des aliments ou le gouvernement peuvent-ils prêter main-forte? Comment pouvons-nous aider votre industrie à bien communiquer avec les consommateurs?

M. Mike Dungate: Merci, monsieur Drouin.

Je crois que le défi, dans notre cas, c'est que nous appuyons sans réserve de telles initiatives: notre programme de soins aux animaux existe depuis 2009. C'est en cours. Il fait l'objet d'une vérification complète tous les ans et, dans cette optique, nous sommes tenus de nous y soumettre. La réglementation gouvernementale ne permet pas d'en faire une obligation. Nous utilisons plutôt nos règlements en matière de gestion de l'offre dans chaque province.

Je suppose qu'il en va de même pour notre programme de salubrité des aliments. Si un agriculteur ne remplit pas les critères, s'il n'est pas certifié, nous retirerons son quota ou nous lui dirons qu'il n'a pas le permis nécessaire pour la production; il pourra donc vendre son quota, mais il ne pourra pas élever des poulets. Nous ne pouvons pas retirer cette mesure financière, mais nous pouvons en appliquer les exigences.

Je crois que notre problème, c'est la communication. S'il existe un programme de soins aux animaux, vérifié par un tiers gouvernemental, ainsi qu'un protocole de reconnaissance, nous pourrions alors attester que nous avons suivi le programme et satisfait aux exigences. Nous examinons actuellement un cadre d'évaluation de la protection des animaux, qui est financé par Agriculture Canada, par l'entremise du Conseil national pour le soin des animaux d'élevage, où siègent des représentants de groupes de protection des animaux. Des chercheurs spécialisés en bien-être animal contribueront également au cadre d'évaluation. Il y aura aussi des agriculteurs, des vétérinaires et d'autres intervenants qui participeront à son élaboration. Il faut mettre au point un cadre qui soit tout à fait crédible. Une fois la crédibilité reconnue, nos agriculteurs devront faire ce qui s'impose et suivre le programme. Nous veillerons à ce que ce soit le cas.

À mon avis, le tout repose sur le partage des fonds, mais en ce qui concerne la reconnaissance, le système d'assurance et le rôle du gouvernement, je crois que cela peut convaincre les Canadiens qui se soucient du bien-être des animaux, mais pas ceux qui ont peut-être des perspectives différentes au sujet de la consommation de viande. C'est là que nous devons faire la distinction entre les deux.

•(1035)

Le président: Merci, monsieur Dungate.

[Français]

Monsieur Breton, vous disposez de six minutes.

M. Pierre Breton: Je cède ma place à quelqu'un d'autre.

Le président: D'accord.

Monsieur Longfield, vous avez la parole.

[Traduction]

M. Lloyd Longfield: Merci. Je partagerai mon temps de parole avec Frank, qui a encore quelques questions à poser.

Ma question s'adresse à M. Warren. Durant la première partie de notre séance, on nous a parlé des contradictions entre les mesures prises par Santé Canada et les possibilités d'exportation de produits agricoles, car les nouveaux règlements vont à l'encontre des efforts de développement d'un marché d'exportation. Vous avez également fait une remarque dans ce sens. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur l'incompatibilité des règlements?

M. Ron Davidson: Lorsqu'on parle des règlements dans ce contexte, je crois qu'on fait allusion à la divergence entre les règlements canadiens et les règlements étrangers. Par exemple, notre industrie se fait imposer des règlements qui ne sont pas en vigueur dans d'autres pays et, pourtant, ces pays ont le droit d'exporter chez nous. C'est l'un des aspects que nous avons abordés dans notre exposé. Je ne sais pas si c'est ce que vous vouliez dire, ou si vous parliez de quelque chose d'autre.

M. Lloyd Longfield: Non, désolé; j'ai peut-être relevé une nuance qui n'en était pas une, à savoir que les règlements conflictuels au Canada risquent de nuire à votre industrie sur le plan de la mise en marché des produits transformés.

M. Ron Davidson: Si je ne me trompe pas, Carla a parlé de certains des règlements imposés par Santé Canada aux transformateurs d'aliments et du coût lié à l'administration de tous ces règlements. Elle a également évoqué les règlements sur l'étiquetage: ce qu'il en coûte pour apposer une étiquette, les règles sur son emplacement et les renseignements qui doivent figurer sur les différentes portions de l'étiquette. Je crois que c'est ce dont Carla a parlé.

M. Lloyd Longfield: En effet. Je croyais que vous aviez formulé des commentaires semblables. Je vais donc m'en enquérir auprès d'elle.

Sur ce, je vais partager mon temps avec M. Drouin... ou M. Peschisolido.

M. Joe Peschisolido: J'aimerais reprendre la discussion avec M. Dungate, si vous le permettez.

Il y a beaucoup d'aviculteurs dans ma circonscription, Steveston—Richmond Est, juste au sud de Vancouver. On en trouve également beaucoup dans la vallée. Je leur rends visite régulièrement. Je ne les nommerai pas, mais certains d'entre eux affichent de très bons résultats au chapitre du bien-être des animaux dans le cadre de leurs efforts de transition. Certains m'ont dit qu'il faudrait 20 ans.

Je suis un de ceux qui veulent renforcer le secteur des viandes. Il faut gagner la confiance du public, parce que les gens marquent leur mécontentement en choisissant d'autres produits. Ils cessent de manger un aliment donné ou ils le remplacent par un autre produit. Pouvez-vous nous parler un peu de votre code de pratique à cet égard? Que pouvons-nous faire — relativement à ce que vous avez dit — pour créer un programme solide de protection des animaux afin que les consommateurs ne se préoccupent pas de cet aspect?

M. Mike Dungate: Nous sommes d'avis qu'il y a deux façons de voir les choses. À cet égard, nous avons également pour tâche de sensibiliser les agriculteurs. C'est ce qui s'impose, selon nous, à l'heure actuelle...

Le nouveau code de pratique est entré en vigueur, et nous l'avons adopté. Nous avons déjà décidé que le code renferme de nouveaux éléments qui ne font pas partie de notre programme de soins aux animaux. La semaine prochaine, nous donnerons notre aval pour que toutes ces modifications soient fortement recommandées dans notre programme. Elles ne seront pas obligatoires, mais fortement recommandées. Autrement, il nous faudrait modifier notre programme. Nous nous penchons sur le cadre d'évaluation de la protection des animaux. Nous estimons qu'il y aura d'autres ajouts au nouveau code que nous venons d'adopter en 2016. Nous ne voulons pas semer la confusion dans l'esprit des gens en disant: « Voilà ce que nous allons changer, et il y aura d'autres modifications dans six mois. » Nous comptons passer par tout le processus.

Nous allons sensibiliser les gens. La semaine dernière, nous avons rassemblé tous les vérificateurs d'un bout à l'autre du pays dans le cadre de deux séances, à l'est et à l'ouest. Nous leur avons expliqué comment vérifier ces mesures « fortement recommandées » et comment sensibiliser les agriculteurs à ces nouvelles pratiques qui tiennent compte... Le dernier code de pratique remonte à 2003; c'est donc la première fois que nous le mettons à jour depuis. Vous avez peut-être constaté que certains agriculteurs ne sont pas tout à fait à la hauteur de nos attentes, mais nous serons là pour les guider afin qu'ils remplissent les critères d'ici un an et demi.

Le président: Il y a une question du côté de l'opposition.

Monsieur Shipley.

M. Bev Shipley: Merci beaucoup.

Je dois être honnête avec vous sur toute la question de la confiance du public. Nous avons beau investir dans l'innovation, la science et la recherche et prendre toutes les mesures dont il est question dans le programme Cultivons l'avenir, mais à moins d'avoir la confiance du public, tout le reste perd de son importance. J'ai l'impression, comme M. Drouin l'a dit, qu'il suffit d'une seule vidéo négative pour que les gens croient que c'est la norme.

Voici le problème, d'après ce que je vois ou, devrais-je dire, d'après ce qu'on ne voit pas: que faisons-nous en matière de communication? Pour avoir déjà parlé à des groupes, je sais que dès qu'on parle de science, de recherche et de tout le reste, les gens prennent un air absent.

La leçon à retenir, c'est que ceux qui s'opposent à l'agriculture... que ce soit dans l'industrie des cultures ou dans le domaine de la protection des droits des animaux d'élevage. C'est ce que nous devons faire, et il faut commencer par nos enfants. Nous devons leur en parler à l'école, dans un langage qu'ils vont comprendre, et cette discussion devrait se poursuivre tout au long de leurs études, jusqu'à ce qu'ils deviennent eux-mêmes les enseignants ou les professeurs universitaires de demain. Cette intégration est maintenant devenue un critère d'acceptabilité sociale — pour ce que cela veut dire —, parce qu'il s'agit d'une question subjective. J'en suis vraiment convaincu, et j'espère que votre industrie proposera une solution à cet égard. Cela n'a rien à voir avec les poulets, les porcs ou les boeufs. Que peut faire le gouvernement pour collaborer à l'élaboration d'une stratégie de communication qui donnera de bons résultats auprès de nos jeunes familles et de nos enfants et qui deviendra la norme dans le but de contrer certains de ces incidents isolés qui sont parfois, bien franchement, amplifiés dans de très courts extraits vidéo de 5 ou 10 secondes?

Mike ou Troy, avez-vous des observations à nous faire sur la façon dont votre industrie pourrait aborder ce problème?

• (1040)

M. Mike Dungate: Chantelle Donahue, qui travaille pour Cargill, a joué un rôle de premier plan dans ce dossier. Le projet sur le renforcement de la confiance du public, qui a vu le jour à Calgary, a été présenté aux ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux. Le thème de la confiance du public y est abordé selon une approche axée sur la chaîne des valeurs. Pour l'instant, nous essayons de financer un centre spécialisé et de recruter un coordonnateur. Les Producteurs de poulet du Canada viennent d'en approuver le financement.

Nous nous appuyons, d'une part, sur les données scientifiques. Nous gagnerons la confiance du public le jour où les normes d'acceptabilité des consommateurs et les données scientifiques se croiseront. C'est ce que nous devons viser, et c'est l'argument que nous voulons faire valoir.

Nous avons beau parler de données scientifiques, si les gens n'achètent pas notre produit... Nous pourrions avoir absolument raison du point de vue scientifique. En même temps, nous devons faire de la sensibilisation de sorte qu'on ne nous refile pas des coûts qui sont fondés sur l'acceptabilité des consommateurs et qui ne s'appuient sur aucun fait.

Le cas échéant, on ne fait que multiplier les coûts pour notre industrie. Au bout du compte, le consommateur contribue à l'augmentation des prix qu'il aura à payer, et nous perdons notre compétitivité sur le plan des exportations. C'est pourquoi nous

devons entamer une véritable conversation à ce sujet. De notre côté, nous collaborons avec les ministres de l'Agriculture pour concrétiser notre modèle de centre spécialisé, et nous espérons pouvoir le mettre en place plus tard cette année, comme point de départ.

Le président: Merci.

Je crois que la sonnerie se fait entendre; nous allons donc devoir lever la séance.

Je tiens à remercier les témoins de leur présence. Nous avons eu droit à une discussion fort intéressante.

[Français]

Merci, tout le monde.

[Traduction]

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>